



**Mission du Conseil général de l'Essonne au Mali (Bamako)
et des membres du réseau EDDN 91
2 au 11 décembre 2013**

**Compte-rendu des échanges et des décisions prises lors rencontres et des
réunions de travail**

Essonne (Réseau Essonne-Diéma-Douentza-Nioro-du-Sahel 91)

Conseil général de l'Essonne

1. M. Romain Colas, Vice-Président en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée (Président de la délégation essonnoise)
2. M. Luis Ferrari, Conseiller technique du Président
3. M. Sébastien Nolesini, Directeur des Sports de la Jeunesse, de la Coopération et des Associations
4. Mme Laure Féret, Directrice adjointe de la Jeunesse, de la Coopération et des Associations
5. M. Nicolas Grandu, Chargé de coopération décentralisée

Réseau des acteurs essonnais

6. M. Jean-Luc Gaget, Président, Réseau Essonne-Sahel
7. Mme Claudie Piqué, Présidente, Comité des jumelages de la Commune de Chilly-Mazarin, Vice-présidente du réseau Essonne-Sahel (partenaire Commune de Diéma)
8. M. Michel Gruber, Président, Association TransAide Dreveil, Vice-président du réseau Essonne-Sahel (Partenaire Commune de Sandaré)
9. M. Jacques Ryckelynck, Président, Comité de jumelage de Limours-en-Hurepoix, membre et expert du réseau Essonne-Sahel (partenaire Commune de Nioro-du-Sahel)
10. M. Jean-Pierre d'Haenens, membre, Acteurs des jumelages/coopérations Koréra-Koré – Bures-sur-Yvette (AJUKOBY), membre et expert du réseau Essonne-Sahel (Partenaire Commune de Koréra-Koré)
11. Mme Mailys Ythier, Chargée de mission, Réseau Essonne-Sahel
12. Mme Janine Grau, 1^{ère} adjointe au Maire, Commune de Briis-sous-Forges (partenaire Commune de Koubewel-Koundia)
13. M. Alain Prat, 1^{er} adjoint au Maire, Commune de Cerny (partenaire Commune de Gandamia)
14. M. Mamadou Dicko, membre, Association Leïdimen (Partenaire Commune de Dangol Boré)
15. Mme Ramata Coulibaly, Présidente, Association Koïma, Membre du collectif Genre et Développement Essonne Monde (GEDEM)

Réseau Essonne-Diéma-Douentza-Nioro-du-Sahel au Mali (Réseau EDDN Mali)

Cercle de Diéma

16. M. Fodé Traoré, Président, Conseil de cercle de Diéma (Chef de file du réseau des acteurs des trois cercles)
17. M. Salihou Soukouna, Secrétaire général, Conseil de cercle de Diéma
18. M. Batou Cissoko, Président, Union des Collectivités de Diéma-Benso (UCD-Benso)
19. M. Mamadou Morifing Keita, Secrétaire permanent de l'UCD-Benso
20. M. Sadio Tounkara, Maire, Commune de Diéma
21. M. Bakou Keita, Maire, Commune de Diéoura

Cercle de Douentza

22. M. Tyoubado Dicko, 1^{er} Vice-président, Conseil de cercle de Douentza
23. Mme Aminata Cissé, Secrétaire générale du Conseil de cercle de Douentza
24. M. Oumar Kane, Agent de développement local du Conseil de cercle de Douentza
25. M. Hamadoun Dicko, Président, Intercollectivité du cercle de Douentza (Kawral),
26. M. Boureïma Dicko, Maire, Commune de Dallah
27. M. Hamadou B. Dicko, Secrétaire général, Commune de Dallah
28. M. Mamoudou Guindo, Maire, Commune de Koubewel Koundia
29. M. Boureïma Maïga, Maire, Commune de Gandamia
30. M. Mamadou Dia, Secrétaire général, Commune de Kéréna

Cercle de Nioro-du-Sahel

31. M. Moussa (Moïse) Camara, 1^{er} Vice-Président, Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel, cercle de Nioro-du-Sahel
32. M. Tidiane Diara, Secrétaire général du Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel
33. M. Kalilou Diakité, Président, Syndicat des collectivités territoriales de Nioro-du-Sahel (SYCOTEN) et maire, commune de Nioro-du-Sahel, cercle de Nioro-du-Sahel
34. M. Fodié Sacko, Maire, Commune de Koréra-Koré, cercle de Nioro-du-Sahel
35. M. Monzon Coulibaly, Maire, Commune de Sandaré, cercle de Nioro-du-Sahel

Coordination du réseau EDDN au Mali

36. Aly Badara Sylla, Coordinateur et animateur du réseau EDDN au Mali

Programme de la délégation essonnienne du 2 au 11 décembre 2013

Lundi 2 dec.	- Départ CDG 16h10 - Arrivée BKO 21h (heure locale)
Mardi 3 dec.	- Réunion d'ouverture de la mission - Visite aux autorités maliennes - Visite au Haut Conseil des Collectivités - Rencontre avec le Président de l'ACCM - Réunion CODEV Mali - Réunions avec les directions techniques nationales sectorielles - RDV à l'Ambassade de France (SCAC)
Mercredi 4 dec.	- Réunion du réseau EDDN sur les programmes - Rencontre avec la délégation de l'Union Européenne au Mali - Présentation de GEDEM
Jeudi 5 dec.	- Comité de Programmation Franco-Malien - Départ de première partie de la délégation
Vendredi 6 dec.	- Réunion de travail avec l'UCD-Benso - Réunion de travail avec le SYCOTEN
Samedi 7 dec.	- Réunion thématique Eau Potable - Rencontre avec 2AEP
Dimanche 8 dec.	- Réunion de travail avec 2AEP
Lundi 9 dec.	- Préparation de la réunion CODEV avec Biced - Visite des ateliers AIRCOM et réunion avec AIRCOM
Mardi 10 dec.	- Réunion CODEV Mali – Projet Kembé - Réunion entreprise Seeba - Réunion sur le changement climatique avec la DNA - RDV SCAC/Essonne-Sahel
Mercredi 11 dec.	- Départ à 23h30 – arrivée CDG 6h10

Rencontres du réseau Essonne-Diéma-Douentza- Nioro-du-Sahel (EDDN)

Prise de contact officiel entre les partenaires du réseau EDDN

Mardi 3 décembre 2013, 9h00, Hôtel Le Rabelais – salle de conférence

Participants	
Essonne	<p>CG91 : Romain Colas, Luis Ferrari, Sébastien Nolesini, Laure Feret, Nicolas Grandu</p> <p>Acteurs Essonnien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Janine Grau, Alain Prat, Mamadou Dicko <p>Réseau Essonne-Sahel (E-S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Jean-Luc Gaget, Jacques Ryckelynck , Jean-Pierre d'Haenens, Claudie Piqué, Michel Gruber, Mailys Ythier
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<p>Cercle Diéma : Makan Koma,,Salihou Soukouna, Batou Cissoko, Bakou Keita, Camara Seydou, Mamadou Morifing Keita</p> <p>Cercle Douentza : Tyoubado Dicko, Aminata Cissé, Oumar Kane</p> <p>Cercle Nioro-du-Sahel : Moussa Camara, Kalilou Diakité</p> <p>Coordination EDDN Mali : Aly Badara Sylla</p>

Contexte :

La dernière rencontre physique entre les élus du Conseil général de l'Essonne et les élus des collectivités et intercollectivités des trois cercles a eu lieu lors de l'accueil en Essonne d'une large délégation malienne en mars-avril 2012, au moment où la République du Mali était déstabilisée par une rébellion touarègue puis un coup d'Etat militaire.

Dans cette délégation, le Conseil de cercle de Douentza était représenté par M. Tyoubado Dicko, 1^{er} Vice-président, et à l'époque, chef de file de la délégation malienne.

Suite à cette rencontre, aucune autre délégation politique malienne ne s'est rendue en France. D'autre part, il n'y a pas eu de déplacement d'une délégation politique du Conseil général de l'Essonne depuis 2009.

Outre l'accueil à l'aéroport prévu le lundi 2 décembre, il s'agira donc de votre 1^{ère} rencontre officielle avec le Président du Conseil de cercle de Douentza.

Enjeux et objectifs de la réunion :

1. Faire connaissance avec les Présidents et vice-président des conseils de Cercles et des intercollectivités des trois cercles,
2. Réaffirmer les liens de solidarité et partenariaux forts entre nos collectivités et au-delà, nos territoires au cœur du conflit et après la libération (aides d'urgence essonnienne et malienne, nouveau protocole de coopération triennal, nouveau programme opérationnel triennal)
3. Positionner les différents acteurs du réseau dans leur rôle au sein du réseau EDDN à travers les prises de parole : nouveau chef de file du réseau EDDN Mali (Conseil de cercle de Diéma), Chef de file du réseau EDDN 91 et EDDN global (CG91), « Tête de pont » associatif (Essonne-Sahel), partenaires (collectivités locales)
4. Valider ensemble le programme de la mission

Compte-rendu des échanges :

La réunion a été introduite par M. Aly Badara Sylla, coordinateur et animateur du réseau EDDN au Mali.

La parole a immédiatement été donnée au chef de file du réseau EDDN au Mali, représenté par M. Makan Koma dit « Max », 1^{er} Vice-président du Conseil de cercle de Diéma (Cf. discours en annexes – Annexe n°1). Ce dernier a tout d'abord rappelé l'historique des liens de coopération entre l'Essonne et le Mali en évoquant les relations anciennes (1996) entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil de cercle de Douentza.

Puis, il a abordé l'étape importante de la création du réseau Essonne-Diéma-Douentza-Nioro-du-Sahel (EDDN) en 2009, l'élargissement du partenariat du Département de l'Essonne aux Conseils de cercle de Diéma et de Nioro-du-Sahel et l'élaboration d'un programme d'échange.

Enfin, le 1^{er} Vice-président du Conseil de cercle de Diéma a souligné l'importance de l'intervention du Conseil général de l'Essonne, des membres du réseau EDDN et l'engagement de la société civile en faveur du développement des collectivités locales des trois cercles, dans le cadre des programmes triennaux.

A l'issue du 1^{er} discours, un tour de table a eu lieu afin de présenter les participants de la réunion.

Le 2nd discours a été prononcé par M. Romain Colas, Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée. M. Colas s'est exprimé en sa qualité de chef de fil du réseau EDDN global.

En premier lieu, il a rappelé en son nom la joie éprouvée par les membres de la délégation d'être « *enfin* » présents au Mali, à Bamako. M. Colas a exprimé ses regrets de n'avoir pu maintenir dans le programme, pour des raisons de sécurité, un déplacement sur le terrain à Diéma.

Il a remercié les partenaires maliens du réseau pour leur accueil et a transmis les salutations de l'ensemble des élu-e-s du Conseil général de l'Essonne.

A son tour, M. Colas est revenu sur le partenariat historique du Conseil général de l'Essonne avec le Conseil de cercle de Douentza à l'origine de l'action internationale du Département puis son enrichissement grâce aux liens tissés avec les Conseils de cercle de Diéma et Nioro-du-Sahel. L'ancrage solide de cette coopération sert de modèle pour l'ouverture internationale du Conseil général de l'Essonne et de son territoire conformément aux orientations de la politique d'actions extérieures du Département, votée lors de l'Assemblée Départementale du 4 novembre dernier.

M. Colas a ensuite rappelé les enjeux partagés du réseau et de son programme ; enjeux qui s'inscrivent dans les nouvelles orientations du Département en matière d'action internationale, à savoir : renforcer les collectivités territoriales maliennes, rechercher des financements complémentaires pour consolider le budget.

Il a également indiqué que la mission devait être le point de départ de discussions générales sur la cohérence du réseau ainsi que d'échanges individualisés, entre partenaires afin de faire avancer les projets.

Enfin, la rencontre s'est conclue par un discours de M. Jean-Luc Gaget, Président du réseau Essonne-Sahel.

Tout d'abord, M. Gaget a exprimé l'espoir d'une unité rapide du Mali. Puis, il a souligné les aspects positifs de l'éloignement des partenaires essonniers car cela a permis aux acteurs du réseau d'évoluer, de progresser. Toutefois, il y a une volonté forte des partenaires essonniers de se rendre sur le terrain. Ainsi, selon M. Gaget, le réseau constitue une force commune à la fois en interne mais aussi vis-à-vis de nos partenaires extérieurs, car il est reconnu.

Après avoir remercié le Conseil général de l'Essonne de reconnaître l'ancienneté des partenariats du réseau Essonne-Sahel, M. Gaget a émis le souhait que la mission puisse permettre aux acteurs du réseau de s'accaparer le programme par une bonne gouvernance et pour une mise en œuvre cohérente.

Le programme de la mission a été présenté à l'assistance et validé.

Une question de M. Moussa Camara, 1^{er} Vice-président du Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel a été posée au sujet de la pertinence d'un rendez-vous programmé avec l'Agence du bassin du fleuve Niger. Une réponse à plusieurs voix a souligné le fait que l'action de l'agence ne se focalise pas que sur des problématiques en lien avec le fleuve.

Séminaire de travail et comité de pilotage technique (COPITECH) du réseau EDDN

Mercredi 4 décembre 2013, 9h30 puis 14h30, Hôtel le Rabelais – salle de conférence

Participants	
Essonne	<u>CG91</u> : Laure Feret, Nicolas Grandu <u>Acteurs Essonniers</u> : ➤ Janine Grau, Alain Prat, Mamadou Dicko, Ramata Coulibaly, Présidente de l'association Koïma, Marie-Jeanne Keita, Présidente du GEDEM <u>Réseau Essonne-Sahel (E-S)</u> : ➤ Jacques Ryckelynck, Jean-Pierre d'Haenens, Claudie Piqué, Michel Gruber, Maillys Ythier
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Diéma</u> : <u>Cercle Douentza</u> : (mettre la liste en annexe) <u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : <u>Coordination EDDN Mali</u> : Aly Badara Sylla

Contexte :

Les missions à l'étranger et l'accueil des délégations de partenaires offrent l'opportunité d'organiser des séances de travail. Ainsi, lors de l'accueil de la délégation malienne en mars-avril 2012, plusieurs séquences ont été animées sur diverses thématiques comme le service public d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les finances publiques au sein des collectivités locales, le développement durable des territoires mais également les orientations partagées qui ont donné sens au futur programme de coopération 2013-2015. Ce dernier a été construit à cheval entre la France et le Mali. Désormais, le réseau EDDN s'apprête à débiter sa mise en œuvre.

Le séminaire doit en premier lieu permettre aux élus et aux techniciens du réseau EDDN d'avoir une compréhension commune du sens que revêt ce programme en le replaçant dans les orientations politiques des collectivités parties prenantes.

Ce séminaire doit également permettre de poser les problématiques auxquelles le réseau EDDN doit faire face et d'avoir une réflexion partagée pour proposer des solutions.

Enjeux/Objectifs :

1. Présenter les nouvelles orientations de la politique départementale de coopération décentralisée votées en novembre dernier
2. Ouvrir une discussion à propos du partage du sens politique des coopérations au travers du programme 2013-2015.

Compte-rendu des échanges :

**Séminaire de travail du réseau EDDN
Les forces et les faiblesses du fonctionnement du réseau EDDN**

Le réseau EDDN existe depuis 2009, il a permis la co-construction et la mise en œuvre d'un programme triennal 2010-2012 et d'un nouveau programme 2013-2015. La création du réseau était motivée d'une part, pour une cohérence dans la mise en œuvre des projets de développement, avec une réflexion commune, et d'autre part pour des raisons financières.

Cette réunion ouverte à tout le réseau EDDN a pour objectif de faire un point d'évaluation de la spécificité du réseau, de mesurer l'évolution de son fonctionnement et d'identifier les forces et faiblesses. Cette réflexion commune permettra de faire des propositions/recommandations pour le Comité de Programmation (COPROG) du 05 décembre 2013.

Tout d'abord, Nicolas Grandu a brièvement rappelé le cadre fixé en 2009 pour le fonctionnement du réseau. Une charte de constitution et de fonctionnement a été rédigée et votée lors d'une Assemblée départementale de juin 2009 pour le CG91. Elle a également été votée dans chaque collectivité. Le réseau respecte le cadre législatif du Mali, en particulier les lois sur la libre administration des collectivités locales.

Le CG91 est le chef de file du réseau et autorité de gestion financière, coordonne la mise en œuvre opérationnelle du programme, et se place comme l'interlocuteur principal des partenaires et des prestataires associés.

Chaque partenariat est maître d'ouvrage des projets qu'il porte.

Au niveau des instances de gouvernance, le Comité Orientation et Programmation (COPROG) est l'instance politique qui rassemble les élus engagés dans le réseau et le programme. Il a pour mission la conception, le suivi et l'évaluation des actions définies dans le programme. Il est garant des axes stratégiques, des choix budgétaires, et de l'implication d'autres partenaires. Les décisions doivent être prises par consensus.

Il est composé d'un élu représentant de chaque collectivité partie prenante, de deux représentants du CG91, et à titre consultatif, d'un représentant du MAEE, d'un représentant de l'ambassade du Mali en France ou de la décentralisation malienne. Deux réunions, à *minima*, sont prévues par an et il est possible de les faire à distance en visioconférence.

Le Comité de Pilotage Technique (COPITECH) vient en soutien au COPROG en matière de propositions techniques, de modalités d'action, de suivi budgétaire et de validation des choix de prestataires. Il réunit tous les agents techniques. Il doit se tenir 4 fois par an minimum, et des rencontres supplémentaires peuvent se tenir sur demande d'au moins la moitié des membres.

Une commission mixte se tient 2 fois par an à l'initiative du COPROG. Elle réunit les membres du COPROG et du COPITECH et sont invités les représentant d'autres acteurs intéressés par le programme de coopération dans les 3 cercles.

Le Secrétariat Technique réunit les chargés de mission du CRESI, le Pdt d'Essonne-Sahel et ses collaborateurs et les représentants des collectivités des cercles. Il permet de capitaliser les informations du programme pour le COPROG.

Le fonctionnement du réseau aujourd'hui

Le COPROG malien est composé des présidents des Conseils de Cercles (CC) et des intercollectivités. Le souhait de l'élargir à toutes les communes qui ont des coopérations dans le réseau a été énoncé. Etant donné qu'il se tient à Bamako, le problème du financement des déplacements se pose. Des réunions peuvent se faire en amont dans chaque cercle pour remonter les informations via les Présidents des CC. La possibilité de la délocalisation a également été évoquée, en alternant dans chaque cercle.

Tous les bilans et décisions sont adoptés par la partie malienne avant d'être soumis au COPROG français.

En France, le COPITECH n'est plus réuni et les COPROG ne se tiennent pas toujours dans le calendrier prévu. Toutefois, le Secrétariat Technique a perduré avec E-S et le CRESI.

Synthèse des forces et faiblesses identifiées au sein du réseau

Forces

- La mise en place d'un espace d'échanges et de collaboration entre les cercles : échanges d'expériences, capitalisation, etc. ;
- l'appui du CRESI ;
- la progression des partenariats ;
- les rencontres de terrain ;
- les concertations au niveau local (cf. Nioro, Douentza) ;
- la solidarité entre les cercles, entre les territoires ;
- le renforcement du fonctionnement des collectivités : agents, gouvernance, montage des projets et réponse aux appels à projets, création des postes qui peuvent se pérenniser par la suite ;
- le levier de financements ;
- le réseau permet de garder un cap malgré l'actualité ;
- la pérennisation des actions ;
- le renforcement des collectivités maliennes : investissements, internet au niveau des cercles, réponses aux appels à projets, etc.
- l'élargissement des projets à d'autres partenaires hors réseau (ex : CASQY avec SYCOTEN).

Faiblesses

- La défaillance dans la coordination (manque d'expérience du précédent coordinateur et déficit de communication) ;
- Le problème de définition des rôles : en particulier celui du coordinateur, et la distinction entre les prérogatives du coordinateur et des techniciens ;

- le manque de moyens de la coordination (pas d'ordinateur, per diem insuffisants pour les déplacements) ;
- le manque de lisibilité et de visibilité du réseau tant vis-à-vis des acteurs extérieurs que des membres qui le compose ;
- les principes du réseau ne sont pas formalisés dans des textes disponibles pour tous ;
- l'insuffisance dans l'harmonisation des actions du réseau et des intercollectivités ;
- la mauvaise communication et de concertation interne du réseau notamment pour le recrutement des coordinateurs.

N.B. : Les recrutements ont été faits selon les règles établies par la gouvernance du réseau, donc pas de manière bilatérale ;

- l'impact du contexte à partir de 2011 au Mali ;
- l'insuffisance d'engagement politique pour le réseau : manque de ressources pour les rencontres ;
- un statut flou du coordinateur du réseau : personnel du CG91 ou personnel du réseau malien ? ;
- l'absence d'un espace de concertation au sein d'un territoire pour, par exemple, une meilleure ventilation de l'information (le 1^{er} niveau de concertation pourrait être chaque cercle) ;
- le retard dans le versement des subventions – ralentissement dans la mise en œuvre des projets ;
- le manque de coordination au niveau des communes essonniennes ;
- l'absence de capitalisation des projets.

COPITECH du réseau EDDN Préconisations et solutions pour le réseau franco-malien

Coordinateur (rôles et moyens)

- Expliciter les missions du coordinateur ;
- Annexer la fiche de fonction à la charte du réseau EDDN ;
- Le Chef de file au Mali porte le poste et dispose des moyens dans un compte spécifique ;

Communication interne et externe :

- Elaborer d'une newsletter du réseau : point d'actualités (global franco-malien) ;
- Concerter au niveau local au sein de chaque cercle ;
- Concerter également en Essonne ;

Moyens indispensables

- Copitech sur les moyens budgétisés pour la gouvernance et la coordination du réseau ;
- Participation de la partie malienne.

Niveau d'implication des collectivités et associations du réseau :

- Préconisation d'une relecture de la charte collaboration du réseau et son adoption ;
- Délibération des collectivités pour adoption de la charte du réseau ;
- Actualisation de la charte du réseau : adapter à la coordination, aux chefs de file, rôles des acteurs, la gouvernance ;

Capitalisation

- Institution de cadres de concertation du réseau au niveau de chaque cercle pour la capitalisation et la remontée des infos sur la vie du réseau ;
- Méthodes : outils, référentiels ;
- Circuit des données, des documents.

Temps d'échanges individualisé entre les partenaires

Jeudi 5 décembre 2013 - 9h00, Hôtel le Rabelais

Participants	
Essonne	CG91 : Romain Colas, Luis Ferrari, Sébastien Nolesini, Laure Feret, Nicolas Grandu
Cercles de Diéma,	<u>Cercle Diéma</u> : Makan Koma, Salihou Soukouna, Batou Cissoko, Mamadou Morifing Keita
Douentza,	<u>Cercle Douentza</u> : Tyoubado Dicko, Aminata Cissé, Oumar Kane, Hamadoun Dicko
Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : Moussa Camara, Kalilou Diakité

Contexte :

Le contexte sécuritaire au Mali ne nous permet pas de nous rendre sur les territoires de coopération pour visiter les projets en cours et à venir. Toutefois, il est indispensable que les différents partenariats dans les trois cercles puissent avoir du temps pour échanger et faire le point sur leurs actions.

Au regard de l'ancienneté de la relation entre le Département de l'Essonne et le conseil de Cercle de Douentza et de la période particulièrement difficile qu'a traversé le cercle de Douentza durant l'occupation de son territoire, le Conseil général de l'Essonne a souhaité avoir un entretien particulier avec son partenaire historique.

Enjeux/Objectifs :

1. Faire le point sur l'aide d'urgence de 50 000 euros octroyée par le Conseil général au Conseil de cercle de Douentza
2. Avoir un échange sur l'éventualité d'une aide afin de garder une trace de ce que fut l'occupation du cercle de Douentza pendant plusieurs mois par des forces armées.

Compte-rendu des échanges :

Chaque partenariat a eu l'opportunité de faire une rencontre en « tête-à-tête ». Le Conseil général de l'Essonne a donc souhaité avoir un entretien privilégié avec son partenaire historique : le Conseil de cercle de Douentza avant d'élargir la discussion avec ses autres partenaires les Conseils de cercle de Diéma et Nioro-du-Sahel ainsi que les intercollectivités des trois cercles.

➤ *Echange avec le Conseil de cercle de Douentza :*

En premier lieu, M. Colas a proposé au Conseil de cercle de Douentza de co-construire un projet dont l'objectif serait de récolter le témoignage de la population, au sens large, du cercle de Douentza sur leur vécu lors de l'occupation de leur territoire par des forces armées.

Cette proposition a été acceptée. Il a été admis par tous que ce travail nécessite du temps et se mettra en œuvre sur le long terme.

Une réflexion approfondie permettra de définir les modalités opérationnelles. Néanmoins, le Conseil général de l'Essonne a d'ores et déjà proposé de travailler avec la diaspora malienne pour recueillir son témoignage. En effet, il semble important que les migrants puissent évoquer leurs ressentis face à la situation qu'a traversé leur pays d'origine. Au-delà, leurs témoignages doivent éclairer sur les réalités de la migration afin de mieux la comprendre.

D'autre part, l'idée de la constitution d'une équipe pluridisciplinaire pour récolter et traiter la matière brute que seront les récits des témoignages, a été validée. Plusieurs supports adaptés à chaque public ciblé pour entendre ces témoignages pourront être envisagés (film - documentaire, bande dessinée, etc.). Le Conseil général de l'Essonne souhaite que le public « jeune », notamment les collégiens, soit un public privilégié.

Les moyens financiers et techniques alloués à ce projet n'émaneront pas seulement du programme triennal 2013-2015. Si a priori un financement du Ministère des Affaires Etrangères n'est pas pertinent, les fonds propres du Département devront être importants.

L'échange a ensuite mis en exergue la solidarité, le lien fort désormais établi entre les cercles en dehors du partenariat avec les Essonnais.

M. Dicko a également évoqué l'urgence de trouver une solution pour qu'une connexion internet efficace soit rétablie. Un panel de solutions techniques doit être présenté avant qu'un choix soit fait.

Enfin, M. Dicko a rappelé le projet de réforme sur la décentralisation qui se dessine. La tendance est à la régionalisation avec la création de 18 régions, dont Douentza. Le niveau régional deviendrait alors

un pôle de développement. Avec l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement durable du cercle de Douentza, le Conseil de cercle dispose d'un outil et d'une expertise qui le place en avance sur la future réforme. Dès à présent, des changements s'opèrent puisque certaines compétences ont été transférées des Conseils régionaux aux Conseils de cercle (Lycée, enseignement professionnel –en partie-) et des Conseils de cercle aux Communes 1^{er} et 2nd cycle d'enseignement).

➤ *Echange avec les trois Conseils de cercle :*

La discussion était centrée sur les éléments qui ont été par la suite au cœur des échanges lors de la réunion du COPROG à savoir : le rôle du chef de fil et du coordinateur, le manque d'efficacité sur le partage de l'information au sein du réseau, la coordination à l'échelle des trois cercles, le rythme des rencontres des partenaires.

L'échange a soulevé plusieurs constats : le facteur humain dans l'action du réseau EDDN est fondamental au travers des missions et des réunions en visioconférence. Au-delà de la gouvernance, la clé du réseau est le lien établi entre les partenaires.

A l'avenir, il est important de renforcer l'échange politique et, la problématique centrale qui anime aujourd'hui cet échange est le résultat des réformes de la décentralisation engagées en France et au Mali. Quels seront la place et le rôle du Département et des Conseils de Cercle ? Quelles seront leurs compétences ? Des inquiétudes émergent face à la volonté de renforcer les Régions au Mali.

Il a également été souligné la nécessité de comprendre l'agenda de chacun pour mieux cerner les freins à la mise en œuvre des activités (Période de vote des assemblées, saisonnalité, périodes creuses, etc.).

Tout cela implique une meilleure communication et donc un système de communication entre les membres du réseau renforcé et efficace.

M. Colas a exprimé sa préoccupation principale, celle d'être toujours plus dans la co-construction entre les 3 Conseils de cercle et le CG91. La régularité des échanges au niveau politique est donc primordiale et la priorité doit être fixée sur la mise en place d'outils de visioconférence dans les cercles et au Département afin d'éviter les contraintes liées aux déplacements.

Malgré les projets de réformes de la décentralisation et les changements de compétences en France et au Mali, le fait démocratique sera toujours un sujet à approfondir. Il faudra alors rechercher les acteurs qui seront compétents pour continuer à travailler ensemble.

M. Dicko a rappelé l'importance de l'arrivée des collectivités locales de Nioro-du-Sahel et de Diéma dans le réseau. Une bonne collaboration s'est installée, des actes de solidarité ont été posés lors de l'occupation du cercle de Douentza.

L'amélioration de la communication inter cercle est également une attente forte de M. Dicko.

M. Ferrari est ensuite intervenu pour, tout d'abord, informer nos partenaires de la stratégie du Conseil général de l'Essonne qui a opéré un recentrage sur ses publics cibles et sur des thématiques prioritaires. A titre d'exemple, la question du handicap, de l'accès aux services publics des personnes en situation de handicap sont au cœur des préoccupations du Département.

A propos du programme triennal 2013-2015, le Département souhaite impliquer davantage les acteurs de son territoire pour traiter des problématiques qui ne se situent pas dans son champ des compétences.

Ensuite, M. Ferrari a rappelé que lorsque l'Etat malien a été défaillant, les collectivités territoriales maliennes ont été maintenues. Ainsi, la question que l'on doit se poser dans ce contexte post-crise et de réforme de la décentralisation est de savoir comment s'y inscrire avec une nouvelle démarche améliorée de travail où le « faire » et le « faire savoir », notamment à la population de nos territoires, seront au cœur des attentions.

Enfin, M. Ferrari a souhaité que les trois Conseils de cercle prennent toute leur place dans le COPROG. Chaque Conseil de cercle est référent et est l'égal du CG91. Il est donc parfaitement normal que les quatre collectivités se rencontrent entre elles.

Comité d'orientation et de programmation (COPROG) du réseau EDDN

Jeudi 5 décembre 2013, 15h00, Hôtel Le Rabelais

Participants : L'ensemble du réseau EDDN

Contexte :

Le dernier COPROG franco-malien fut organisé lors de la venue en France d'une large délégation malienne en mars-avril 2012.

Enjeux/Objectifs :

1. Avoir une discussion entre élue-s et des prises de décision politiques sur les questionnements posés lors du séminaire de travail de la veille

Compte-rendu des échanges et décisions :

- *Mot introductif de Romain Colas, 1^{er} Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée.*

Après avoir sincèrement et chaleureusement remercié nos partenaires pour l'accueil à Bamako, au Mali, de la délégation essonnienne, M. Colas a indiqué que si des inquiétudes avaient été formulées sur la pertinence de cette mission, celles-ci ont été levées.

Il est intéressant pour lui de mettre des visages derrière des noms et des fonctions, de « *mettre de l'humain* » dans nos relations, d'avoir une incarnation des contacts humains.

M. Colas a ensuite souligné « *l'incroyable pertinence et la force du réseau constitué.* » En témoigne sa survivance face à la crise qu'a traversé le Mali, l'amplification des contacts entre ses membres avec en point d'orgue des liens de solidarité inter cercles au plus fort de l'occupation du cercle de Douentza. Ainsi, le réseau peut prouver sa capacité à rebondir après la période de crise. Les différentes rencontres organisées durant la mission notamment avec les autorités publiques maliennes et l'Ambassade de France au Mali vont dans le sens de ces constats.

M. Colas a conclu son propos sur le sujet en qualifiant le réseau de « *réussite collective dont il faut être fier.* »

M. Colas a repositionné la mission, en particulier, et la coopération décentralisée entre nos territoires, en général, dans le débat en cours sur l'organisation administrative des territoires en France et au Mali avec des conséquences inévitables sur les compétences transférées aux collectivités locales. Son sentiment est que le réseau saura s'adapter aux évolutions de l'organisation administrative car ils associent une multiplicité d'acteurs. Autrement dit, quelque soit les compétences conférées aux collectivités locales à l'issue des réformes, le renforcement de la démocratie locale sera toujours au cœur des coopérations entre nos territoires.

Pour conclure son intervention, M. Colas a évoqué le besoin d'améliorer le partage de l'information au sein du réseau en Essonne et dans les cercles au Mali. Il a promu l'idée d'un dialogue amélioré et de la co-construction pour être 4 partenaires égaux (Conseil général de l'Essonne et Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel).

Il s'agit de partager les infos en temps réel, de maîtriser les difficultés afin de les lever, de mettre à jour la programmation. Pour répondre à ces enjeux, le poste de coordinateur est placé au cœur du dispositif. Il va avoir un important travail dans le recensement des informations, la communication inter cercles et la transmission au réseau essonnien.

- *Mot introductif de Makan Koma dit « Max », 1^{er} Vice-président du Conseil de cercle de Diéma.*

M. Koma a fait le vœu que la prochaine visite d'une délégation essonnienne ne soit pas contrainte par des problèmes de sécurité empêchant les déplacements vers Douentza, Diéma et Nioro-du-Sahel.

Echanges

Batou Cissoko, Président de l'UCD-Benso

M. Cissoko a regretté de voir la délégation essonnoise bloquée à Bamako, soulignant la richesse des enseignements provenant des visites de terrain. A ce propos, il a rappelé l'intérêt qu'avaient suscité certains lieux visités en Essonne en mars 2012 notamment le projet d'agriculture biologique porté par *les potagers de Marcoussis* ou encore les sites de valorisation et de recyclage des déchets (déchetteries, usines de recyclage).

Marie-Jeanne Keita, Présidente du GEDEM

Mme Keita a exprimé sa joie d'avoir pu participer à la mission. Sa volonté est de voir le GEDEM intégrer le réseau EDDN mais avant tout elle remercie le CG91 qui a porté l'association.

Kalilou Diakité, Président du SYCOTEN

M. Diakité a rappelé qu'un séminaire de travail et un COPITECH ont eu lieu et qu'il serait intéressant d'en connaître les résultats.

Nicolas Grandu, Chargé de coopération décentralisée, Conseil général de l'Essonne

Nicolas Grandu revient sur les travaux du COPITECH effectués la veille sur le fonctionnement du réseau, sa gouvernance, et les évolutions. De nombreuses forces ont été évoquées et les faiblesses mises en relief ont été regroupées en plusieurs points afin de mener une réflexion et d'en ressortir des préconisations pour des prises de décisions au niveau du COPROG.

Le rôle du coordinateur : Ce point a été l'objet de discussions et questionnements. La proposition est alors d'explicitier le rôle qu'il doit jouer au sein du réseau et d'envoyer de nouveau à tous la fiche de poste pour avoir des retours et donner des réponses sur les incompréhensions.

Le rôle du chef de file : La même question s'est posée. La proposition est de transmettre de nouveau la charte du réseau. Chacun pourra relire ce document mentionnant le fonctionnement du réseau et la place des parties prenantes.

Problèmes liés à la communication et au partage d'informations : la proposition est d'améliorer la concertation au sein des territoires, sans donner de modèle définit car chaque cercle a un fonctionnement différent. Les temps de concertation doivent être inscrits dans un calendrier, les informations collectées sont alors remontées à la coordination qui transmettra au CG91. De même en Essonne, il faut réfléchir sur les instances déjà existantes pour capitaliser les informations et transmettre aux partenaires maliens, et sur la circulation de l'information sur les territoires en Essonne.

La capitalisation : les données qui concernent les projets doivent être collectées pour le *reporting* afin de rédiger les bilans. C'est une problématique assez forte pour laquelle une réflexion au niveau technique doit être menée pour définir des référentiels et des outils qui permettront d'améliorer la capitalisation et d'être plus efficaces.

La visibilité et la communication externe : la décision est une lettre du réseau diffusée 2 fois par an. La première devra paraître avant l'été 2014.

Le portage de la coordination du réseau : pour le moment la fiche de poste du coordinateur est dans la convention avec le CC Diéma (chef de file) pour une durée de 4 mois. L'une des propositions étant que les 3 CC créent une intercollectivité qui permettrait d'y rattacher la coordination. La faisabilité de ce scénario et d'autres propositions techniques doivent être affinés durant les prochains mois. Les propositions seront soumises au COPROG pour validation. Luis Ferrari souhaite que le système de portage soit prolongé de 2 mois pour que le prochain COPROG se tienne en juin 2014 en visioconférence afin de valider l'une des propositions et qu'elle soit effective en septembre 2014.

L'appropriation de la charte du réseau : Un changement conduirait à une nouvelle délibération, même pour l'ajout d'une annexe. Des décisions de concertation plus fréquente viennent d'être prises, et peuvent suffire. La formalisation de l'appartenance au réseau peut être revue avec la signature de charte par les communes.

Kalilou Diakité, Président du SYCOTEN

Quelques réponses ont été données mais M. Diakité craint que les mêmes problèmes persistent en termes de responsabilité de chacun au sein du réseau.

Jean-Luc Gaget, Président du réseau Essonne-Sahel

Au sujet de la fiche de poste du coordinateur, effectivement il ne s'agit pas de la remettre en cause mais de faire un travail d'explication.

Oumar Kane, Agent de développement local du Conseil de cercle de Douentza

M. Kane propose d'annexer la fiche de poste du coordinateur à la charte de la gouvernance du réseau.

Wali Konté, Maire de la commune de Troungoumbé (cercle de Nioro-du-Sahel) en coopération avec la commune de Dourdan

Au sujet de la capitalisation des informations, le réseau doit être dans le concret, quels outils ?

Romain Colas, Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée

Comment fait-on vivre la charte du réseau EDDN ? Et la fiche de poste de coordinateur ?

Alain Prat, 1^{er} adjoint au maire de la commune de Cerny

M. Prat exprime sa compréhension vis-à-vis des problématiques liées au cadrage mais faut-il encore mettre du cadre au cadre ?

Claudie Piqué, Présidente du comité de jumelage de Chilly-Mazarin et Vice-présidente d'Essonne-Sahel

Mme Piqué a expliqué que la séance de travail de la veille était « *pratico pratique* » sans apporter de réponses concrètes.

Son avis est d'explicitier les termes de la fiche de poste du coordinateur.

Waly Conté, Maire de la commune de Troungoumbé (cercle de Nioro-du-Sahel) en coopération avec la commune Dourdan

Sur la question de l'amélioration de la concertation au niveau des territoires il faut proposer le « comment » ?

Jean-Luc Gaget, Président d'Essonne-Sahel

M. Gaget regrette que l'ordre du jour du COPROG n'ait pas été posé avec précision. Cela aurait cadré les échanges et facilité les prises de décisions.

Romain Colas, 1^{er} Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée

Des décisions sont prises aujourd'hui par exemple la fiche de poste du coordinateur est maintenue et ne sera pas modifiée, la charte du réseau EDDN n'est pas remise en question.

M. Colas fait plusieurs propositions :

- Fixer à échéances fréquentes (mensuel, trimestriel) une remontée d'information précises ;
- avoir une lettre du réseau EDDN qui rend compte de notre activité à l'extérieur ;
- avoir des rencontres plus régulières au niveau politique ;
- mettre en œuvre des moyens pour permettre cet échange fréquent.

Luis Ferrari, Conseiller technique du Président du Conseil général

Nous pouvons convenir que les échanges sont déjà plus fréquents par rapport aux années précédentes.

Au sujet du rôle du coordinateur, le réseau sort d'une expérience compliquée et il y a donc une certaine méfiance. Il y a un débat vis-à-vis de la responsabilité du coordinateur. Nous avons au Mali, un chef de filat tournant. Il faut trouver une solution pour pérenniser le poste de coordinateur.

Au sujet de la Charte, celle-ci doit rester un cadre non réglementaire, plutôt un état d'esprit, une volonté de travailler ensemble.

Il faut que tous les acteurs aient les moyens de communiquer pour alimenter le coordinateur. Rien ne doit servir le prétexte à un manque de communication.

Janine Grau, 1^{ère} adjointe au maire de la commune de Briis-sous-Forges

Lors de la séance de travail de la veille, il a été difficile de définir des solutions concrètes. Le suivi-évaluation, la capitalisation, l'information régulière et l'agenda des rencontres techniques au-delà des rencontres politiques sont à définir.

Salihou Soukouna, Secrétaire général du Conseil de cercle de Diéma

Les moyens de communication obtenus dans le cadre du programme de coopération du réseau ont permis de faire le suivi et le bilan pour le programme eau et assainissement sans avoir à se déplacer.

Michel Gruber, Président de l'association TransAide Draveil et Vice-président d'Essonne-Sahel

Nous devons essayer d'être au même niveau d'information, de capacité à agir. Le réseau ne doit pas être un moyen de se contredire.

Il faut s'interroger sur la place des femmes dans la concertation du réseau.

Romain Colas, 1^{er} Vice-président du Conseil général de l'Essonne en charge de la cohésion sociale et urbaine et de la coopération décentralisée

M. Colas propose qu'une lettre du réseau soit élaborée et diffusée 2 fois par an et qu'un point d'information trimestriel permette d'avoir une lecture commune de l'avancée des projets au sein du réseau.

Ces propositions ont été validées par le COPROG.

Laure Féret, Directrice adjointe des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations

Le portage administratif et financier du poste de coordinateur va être assuré par le Conseil de cercle pendant 4 mois.

Pour la suite, plusieurs propositions sont envisageables. Ainsi, le COPROG peut-il donner mandat à la cellule technique pour qu'il y ait une vraie construction de proposition ? Le COPROG peut-il proposer une fréquence de ses réunions ?

Luis Ferrari, Conseiller technique du Président du Conseil général

Le prochain COPROG pourrait avoir lieu au mois de juin. La décision sur le format de portage du poste de coordinateur pourrait être prise à ce moment là (cela implique que les propositions soient formulées au moins 15 jours avant la date du COPROG). La mise en place de la solution retenue interviendrait en septembre. Il s'agit donc de valider la prolongation du portage du Conseil de cercle de Diéma jusque là.

Ces propositions ont été validées par le COPROG.

Par ailleurs, il ne semble pas pertinent de se relancer dans un processus de délibérations au sujet de la Charte. Il est préférable de se l'approprier.

Cette proposition est validée par le COPROG.

Laure Féret, Directrice adjointe des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations

La place des membres dans le réseau est plutôt interrogée par la partie malienne plus que par le réseau essonnien.

Oumar Kane, Agent de développement local du conseil de cercle de Douentza

Voter la charte pour les communes du réseau qui ne l'auraient pas encore fait est une chose, réunir les moyens pour prendre en charge les missions est plus important. Cela nécessite un engagement politique fort.

Waly Conté, Maire de la commune de Troungoumbé (cercle de Nioro-du-Sahel) en coopération avec la commune Dourdan

Quelle est la procédure pour qu'un partenariat intègre le réseau EDDN ?

Le COPROG s'est conclu par la visite du Dr Abdramane Sylla, Ministre des Maliens de l'Extérieur.

Romain Colas a présenté le réseau EDDN et le travail réalisé par la délégation durant ces 3 jours sur la gouvernance. Il remercie M. le Ministre pour sa venue, et également Mme Diarra, chargée de mission, qui a facilité les contacts avec les autorités maliennes.

Le Ministre a ensuite assisté à la signature du Protocole de coopération décentralisée 2013-2015 entre les Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel et le Conseil général de l'Essonne.

Récapitulatif des décisions prises par le COPROG franco-malien

1. La date du prochain COPROG

Le prochain COPROG aura lieu en juin 2014 (date précise à définir)

2. Interrogation sur l'avenir des Conseils de cercles et des Départements

Un débat a lieu actuellement au Mali et en France concernant l'organisation administrative des territoires avec des conséquences sur les compétences des collectivités locales.

Lors du COPROG, aucune inquiétude n'a été soulevée à propos de ces processus de réforme. En effet, il a été dit que le réseau saura s'adapter aux évolutions de l'organisation administrative des territoires car ils associent d'ores et déjà une multitude d'acteurs d'horizons différents. Quelque soit les compétences conférées aux collectivités locales, le renforcement de la démocratie locale sera toujours au cœur des coopérations.

3. La gouvernance du réseau EDDN

Malgré les difficultés relevées par les membres du COPROG au sujet de la gouvernance du réseau EDDN, il a été décidé de ne pas remettre en question les principes posés dans la charte de la gouvernance du réseau élaborée et votée en 2009. La charte doit rester un cadre pas nécessairement réglementaire mais un état d'esprit, une volonté de travailler ensemble. Aussi, une meilleure appropriation par les membres du réseau des principes posés dans la charte est plus pertinente. En effet, le contexte électoral en Essonne et au Mali ne se prête pas à l'exercice. Les communes qui ne l'ont pas encore signé sont invitées à le faire.

Il s'agit plutôt d'essayer de lever les difficultés en travaillant par exemple sur la qualité et la fréquence des échanges, du transfert d'informations en temps réel à l'intérieur et en dehors du réseau. Ainsi, il a été proposé et validé l'organisation plus fréquente des rencontres politiques (missions, visioconférences) pour favoriser le dialogue et la co-construction entre 4 partenaires égaux. (le conseil général et les 3 Conseils de cercle).

Pour permettre ces échanges, il a été décidé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'augmentation et la régularité des échanges. Par exemple avec le financement d'outils de visioconférence sur tous les territoires.

4. La coordination et l'animation du réseau au Mali

Le COPROG a partagé un constat, le poste de coordinateur est au cœur du dispositif de gouvernance.

A l'instar de la charte de la gouvernance du réseau, il a été décidé de ne pas remettre en question la fiche de poste du coordinateur et animateur du réseau EDDN au Mali.

Il a été décidé que le format de portage du poste de coordinateur sera défini lors du COPROG organisé en juin 2014. Des propositions devront être formulées au moins 15 jours avant la date du COPROG. La solution retenue par le COPROG de juin 2014 sera appliquée à partir du mois de septembre 2014. Cela implique donc une prolongation du portage du Conseil de cercle de Diéma jusque là.

5. La circulation de l'information et communication du réseau

Dans l'immédiat, la circulation de l'information à l'intérieur et l'extérieur du réseau doit être améliorée. Ainsi, il a été décidé par le COPROG de créer une lettre du réseau dont la fréquence de diffusion sera 2 fois par an. La première lettre devra être diffusée avant le juin 2014.

De plus, un point d'information trimestriel sera également élaboré. Le pilotage de ce point sera assuré par le Conseil général de l'Essonne. La fréquence de diffusion de ce point sera trimestrielle.

Rencontres politiques

Visites aux Autorités maliennes

Mardi 3 décembre 2013, 11h00, Cité administrative

M. Malick Alhousseini, Ministre délégué chargé de la décentralisation

Dr Abdrahamane Sylla, Ministre des maliens de l'extérieur

M. Oumarou Ag Mohamed Ibrahim Haïdara, Haut Commissariat pour les Collectivités Territoriales

<u>Participants</u>	
Essonne	<u>CG91</u> : Romain Colas, Luis Ferrari, Sébastien Nolesini Acteurs Essonniers : Jean-Luc Gaget, Ramata Coulibaly, Marie-Jeanne Keita
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Diéma</u> : Makan Koma

Contexte :

- Etat généraux de la décentralisation au Mali en octobre dernier,
 - Rencontre des Ministres ciblés avec les Maliens de l'extérieur en septembre dernier,
 - Rencontre du Président de la République du Mali avec les Maliens de l'extérieur en France,
- Il n'y a pas de précédent à ce type de rencontre avec de Hautes Autorités au Mali. Jusqu'à présent les délégations politiques essonniennes rencontraient à Bamako les partenaires financiers, la représentation française et les instances de représentation nationale des collectivités locales.

Enjeux/Objectifs :

1. S'informer sur les grands enjeux fixés par le Président de la République du Mali et son gouvernement sur la nouvelle étape du processus de décentralisation, sur la place des Maliens de l'extérieur dans le développement des territoires en lien avec les collectivités locales, sur les politiques spécifiques faisant la promotion de la femme dans la société malienne.
2. Mettre en avant la relation ancienne et solide entre l'Essonne et le Mali à travers l'action du CG91 et des acteurs du territoire essonnien.
3. Montrer son évolution en présentant la philosophie de la nouvelle politique départementale en matière d'action extérieure → Mettre en exergue les grands axes des orientations votées en novembre dernier. Il s'agit notamment de montrer que cette politique recherche une cohérence entre tous les acteurs (Collectivités locales, associations, migrants, etc.) qui interviennent au Mali pour favoriser le développement local grâce au renforcement des collectivités territoriales. Il s'agit également de montrer que cette politique départementale est transversale et prend en considération des thématiques et des publics prioritaires (le handicap, la promotion de la femme pour atteindre une égalité avec les hommes, les personnes vulnérables, etc.)

Visite aux représentations nationales des collectivités locales

Mardi 3 décembre 2013, 14h30, Association des collectivités cercles du Mali (ACCM) - Hamdallaye – ACI 2000

Dr Modibo TIMBO, Président Association des Collectivités Cercle du Mali (ACCM) excusé

Participants	
Essonne	<u>CG91</u> : > Romain Colas > Luis Ferrari > Sébastien Nolesini <u>Acteurs Essonniers</u> : > Jean-Luc Gaget > Ramata Coulibaly > Marie-Jeanne Keita
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Diéma</u> : Makan Koma <u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : Moussa Camara <u>Cercle Douentza</u> : Tyoubado Dicko

Contexte :

Chaque élu local malien est membre de ces structures. Au plus fort de la crise, ces associations de pouvoirs locaux (APL) et en particulier l'AMM ont été des relais importants auprès des acteurs de la coopération décentralisée en France. Ainsi, M. Boubacar Bah, Président de l'AMM et maire de la Commune V du District de Bamako a été invité à plusieurs reprises aux réunions du groupe-pays Mali de Cités Unies France pour décrypter la situation du pays. D'autre part, l'AMM a été le catalyseur d'initiatives de solidarité entre collectivités locales maliennes. Par exemple : le projet « *la solidarité de 200 communes du Sud à l'endroit de 200 communes du Nord* » qui a permis à des collectivités locales du cercle de Nioro-du-Sahel et de Diéma d'aider financièrement des collectivités locales du cercle de Douentza.

L'ACCM a joué un rôle important pour le maintien des cercles dans les futurs actes de la décentralisation.

Les APL ont également été très actives pour relancer et approfondir la réflexion sur la décentralisation afin de sortir le Mali de la crise puis instaurer et consolider la paix. A ce propos, l'AMM a proposé *un plan d'actions prioritaires des collectivités territoriales pour l'instauration et la consolidation de la paix dans le Nord du pays*. Le plaidoyer de l'AMM a eu une résonance forte au niveau du gouvernement malien. En effet, la réforme de la décentralisation est l'un des enjeux majeurs de pouvoir en place.

Par ailleurs, l'Association des collectivités Cercles du Mali (ACCM) a accepté d'accueillir dans ses locaux le nouveau coordinateur et animateur du réseau EDDN.

Enjeux/Objectifs :

1. Donner une meilleure visibilité à l'action extérieure du Département et plus globalement à l'action du réseau EDDN en faveur du positionnement et du renforcement des pouvoirs locaux.
2. Connaître le rôle et les enjeux des APL sur la prochaine réforme de la décentralisation.
3. Etablir un contact privilégié avec les APL pour renforcer l'action du réseau EDDN.

Rencontre avec des structures venant en appui aux collectivités

Mercredi 4 décembre 2013, 14h00, Centre de formation des collectivités territoriales (CFCT)
Hamdallaye, ACI2000

Mme Thérèse COULIBALY, Directrice général Centre de formation des collectivités territoriales (CFCT)

M. Boubacar MAÏGA, Conseiller pédagogique, CFCT

JLG → il n'y a pas eu de rdv

Participants	
Essonne	<u>CG91</u> : Sébastien Nolesini, Laure Féret
	<u>Acteurs Essonniers</u> : Jean-Luc Gaget
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Diéma</u> : Makan Koma, Batou Cissoko
	<u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : Moussa Camara, Kalilou Diakité
	<u>Cercle Douentza</u> : Tyoubado Dicko

Contexte :

La formation des élu-e-s, des agents et de la société civile est une activité qui fait sens dans le cadre du programme de coopération du réseau EDDN. En effet, elle permet de renforcer les collectivités locales par l'acquisition de compétences et d'améliorer les services publics rendus aux citoyens.

Dans les cercles de Nioro-du-Sahel et de Diéma, la maîtrise d'œuvre des formations a été confiée aux intercollectivités (SYCOTEN et UCD-Benso) lorsque l'Etat malien s'est désengagé du financement du dispositif d'appui technique aux collectivités locales. Leur structuration et leur fonctionnement ont été fortement appuyés par l'association Essonne-Sahel.

Le même processus est engagé dans le cercle de Douentza mais jusqu'à présent, c'était le Conseil de cercle de Douentza qui assurait la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces actions.

Par ailleurs, le Centre de formation des collectivités territoriales du Mali créé en 2007 a pour mission principale le renforcement des capacités des élus locaux et des agents des collectivités territoriales dans le domaine de la décentralisation et du développement local.

La question de la coexistence du CFCT et des centres de formation décentralisée s'est, un temps, posée. Toutefois, la pertinence des centres décentralisés n'a pas été remise en question.

Enjeux/Objectifs :

1. Améliorer notre connaissance du CFCT : son rôle, ses objectifs, ses enjeux pour l'avenir dans la perspective de la réforme de la décentralisation
2. Déterminer les synergies éventuelles avec l'activité de formation proposée dans le cadre du programme 2013-2015

Compte-rendu des échanges politiques :

En premier lieu, les rencontres politiques ont eu valeur de symbole. En effet, le Conseil général de l'Essonne et ses partenaires du réseau EDDN font partis des premières délégations françaises à se rendre au Mali suite à la libération des territoires occupés et au retour de la démocratie et de l'Etat de droit avec les élections présidentielles et l'organisation des législatives. Le Mali est désormais dans une logique de reconstruction dont le renforcement de la décentralisation est l'une des priorités.

Ensuite, ces rencontres ont permis de faire connaître l'action internationale du Département, de mettre en avant sa logique particulière avec la mise en réseau des partenariats de coopération décentralisée et de solidarité internationale de son territoire agissant dans les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel. L'action concertée des membres du réseau avec les associations de migrants a également été soulignée.

Le principal sujet abordé a été la nouvelle étape à franchir dans le processus de la décentralisation au Mali. Les premiers jalons ont été posés par le précédent Président de la République : Amadou Toumani Touré. Aujourd'hui, le principe de la réforme est acté. Le Mali s'oriente donc vers un redécoupage administratif de son territoire national et va promouvoir les Régions comme les futurs pôles de développement des territoires. Ainsi, dans l'attente de connaître le visage définitif de ce

redécoupage, ce processus de « régionalisation » alimente les questions voire les inquiétudes car l'avenir des Conseils de cercle reste indéterminé.

Rencontres techniques

Rencontres avec des partenaires financiers

Mardi 3 décembre 2013, 10h30, **Cellule Technique du Codéveloppement**, rue 310, porte 294, Quartier du fleuve

M. Hamidou Bathily, Chef de la cellule
 M. Oumarou Alfarouk, Comptable
 M. Gilles Cressan, Assistant technique
 M. Aboubacar Sylla, Chargé de mission
 M. Marc Dembélé, Chargé de suivi

Participants	
Essonne	<p><u>CG91</u> : Laure Feret, Nicolas Grandu</p> <p><u>Acteurs Essonniers</u> :</p> <p>➤ Janine Grau, Alain Prat, Mamadou Dicko</p> <p><u>Réseau Essonne-Sahel (E-S)</u> :</p> <p>➤ Jacques Ryckelynck, Jean-Pierre d'Haenens, Claudie Piqué, Michel Gruber, Maïlys Ythier</p>
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<p><u>Cercle Diéma</u> : Salihou Soukouna, Mamadou Morifing Keita</p> <p><u>Cercle Douentza</u> : Tyoubado Dicko, Oumar Kane, Hamadoun Dicko</p> <p><u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : Moussa Camara, Bokar Keita, Fodié Sacko</p> <p><u>Coordination EDDN Mali</u> : Aly Badara Sylla</p>

Contexte :

Dans un contexte de crise économique et financière ayant des conséquences sur les budgets des collectivités locales, la recherche de financements extérieurs est devenue un enjeu majeur, notamment pour les politiques publiques locales volontaristes comme la coopération décentralisée, le soutien aux projets internationaux portés majoritairement par des acteurs associatifs. Fort de ce constat le Président du Conseil général s'est exprimé de manière forte sur cet enjeu lors du dernier colloque organisé par le service de la coopération décentralisée. Il a notamment incité les acteurs du territoire à rechercher des financements là où ils se trouvent et quelque soit la ligne directrice de la structure qui offre l'appui financier à la seule condition que l'aide octroyée ne remette pas en question la philosophie du projet et de la structure qui le porte.

L'action extérieure du Département offre une place importante à la question migratoire, tant dans les projets internationaux soutenus, que dans l'accompagnement du public migrant dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de solidarité internationale. Jusqu'à présent, le Département n'a pas sollicité en son nom propre ni orienté les acteurs de son territoire vers les dispositifs financiers du Codéveloppement-Mali (Codev-Mali). Toutefois, certains acteurs du réseau Essonne-Sahel ont obtenu un appui financier du Codev-Mali.

Enjeux/Objectifs :

1. Présenter les caractéristiques du réseau EDDN, du programme opérationnel de coopération décentralisée 2013-2015 dans lequel il s'inscrit et le lien en construction avec les acteurs essonniers agissant sur le territoire malien,
2. Etablir un contact entre le Département et le Codev-Mali, comprendre son fonctionnement, ses orientations pour développer à court terme une stratégie de financement global des projets de coopération au Mali.

Compte-rendu des échanges :

Laure Féret a introduit la réunion avec une présentation du réseau EDDN, son historique et le sens que revêt sa création. En effet, le réseau EDDN doit servir l'objectif principal de renforcer les collectivités locales en France et au Mali. Celles-ci ont la particularité de se situer sur des territoires périphériques vis-à-vis des pôles de décisions politiques ou de dynamisme économique comme la capitale Bamako et les chefs-lieux de région Mopti et Kayes.

Lorsque le Conseil général de l'Essonne s'est rapproché du réseau Essonne-Sahel, et ainsi des collectivités locales des cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel, le travail avec les migrants s'est imposé au Département. Ses nouvelles orientations en matière d'action internationale proposent d'améliorer

la connaissance du public migrant pour ensuite améliorer l'accès aux services publics des populations migrantes en France.

L'enjeu de la réunion, explicité aux représentants du Codev-Mali, était de se présenter en réseau et non individuellement, de connaître les orientations du Codev-Mali pour savoir comment ouvrir un axe de travail en commun.

S'en est suivi un tour de table de présentation où finalement chaque partenaire a tout de même rappelé l'historique de sa coopération et les caractéristiques de leurs projets en lien avec les migrants. Ainsi, les projets cofinancés par le CODEV Mali dans le réseau Essonne-Sahel sont les suivants :

- les périmètres maraîchers de Saniaga et Lakoulé, commune de Koréra-Koré (Bures sur Yvette, Ajukoby),
- l'école du hameau Souranguédou, commune de Diéma (Chilly-Mazarin),
- le périmètre maraîcher de Tassara, commune de Diéoura (Boussy Saint Antoine),
- le radier du bas-fond de Nioro-du-Sahel (Limours),
- l'aménagement des bas-fonds de Bougoutintin-Balandougou, commune de Lakamané (Marolles-en-Hurepoix) et de Kembé, commune de Diakon (Cachan).

A l'issue de ce tour de table a été proposée **une présentation du sens du programme du réseau EDDN** autour de ses 3 axes et l'articulation envisagée avec le public migrant :

- le développement des services publics et le partage de compétences entre les Conseils de cercles et le CG91,
- la mise en œuvre de projets de développement territorial portés par les collectivités,
- un travail sur les 4 territoires avec les acteurs de la société civile.

Le CG91 mène également une réflexion sur les outils et les modalités d'accompagnement des associations essonniennes dans leurs projets de solidarité internationale. L'association GEDEM illustre les activités d'accompagnement du Centre de Ressources Essonniens de Solidarité Internationale (CRESI) du CG91. Il s'agit d'une association regroupant des femmes maliennes agissant sur le territoire de Douentza alors qu'elles n'en sont pas originaires.

Ensuite, **les orientations du Codev-Mali nous ont été présentées par M. Bathily et en complément par M. Cressan.**

La cellule technique du Codéveloppement Mali est rattachée au Ministère malien de l'économie et des finances et est intégrée, depuis 2009 par convention, au centre d'information et de gestion des migrants au Mali (CIGEM). Ce dernier est sous la tutelle du Ministère des Maliens de l'extérieur.

Elle gère un financement du fonds européen de développement (FED). Elle met en œuvre un programme qui accompagne et cofinance les initiatives des migrants situés en Europe, dans la zone de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le suivi sur le terrain de la mise en œuvre des projets répond à des procédures strictes. Le CODEV souhaite en effet mobiliser la diaspora de la sous-région. Dernièrement une mission de la cellule CODEV s'est rendue au Gabon pour rencontrer la diaspora malienne présente dans ce pays

Depuis 2013, le Mali est éligible au PRA-OSIM en France, ce qui a permis aux migrants d'être bénéficiaires de financements pour leurs projets.

Les dispositifs proposés par le Codev-Mali se sont calqués sur la pratique des migrants pour rendre leurs actions visibles et reconnues. Si le profil et les pratiques des migrants évoluent, le dispositif évoluera également.

A ce moment de la présentation, Oumar Kane est intervenu pour préciser que les ressortissants du cercle de Douentza sont principalement installés en Guinée équatoriale. Les contacts sont pris avec certains d'entre eux mais il y a des difficultés pour qu'ils se constituent en association. Les migrants de Douentza en Europe peuvent également se constituer en association.

La présentation s'est poursuivie par un rappel : les collectivités locales et les ONG sont des partenaires essentiels des projets soutenus par le Codev-Mali. Aussi, plusieurs appels à proposition sont lancés chaque année.

En dehors du cofinancement octroyé, le rôle du Codev-Mali consiste en un accompagnement institutionnel. Depuis 2009, il existe un appui au Ministère des Maliens de l'extérieur pour la mise en

œuvre de ses politiques publiques. Un lien existe également avec la direction générale des collectivités territoriales du Mali. Ainsi, un guide méthodologique a été créé à destination des collectivités territoriales maliennes pour mieux intégrer les migrants dans le développement local.

Prochainement, un diagnostic va être réalisé pour appréhender le rôle de la diaspora dans le suivi des projets à l'échelle communale car l'intervention du Codev-Mali est très courte, au maximum 12 mois. Il faut donc être en capacité de mesurer, valoriser et renforcer le rôle de la diaspora dans le suivi des projets.

La jeunesse est également un axe fort pour le Codev-Mali. Il existe une étude datant de 2011 sur les primo-arrivants et les descendants de primo-arrivants (Cf. Site internet du Codev-Mali). Elle révèle un fort attachement des jeunes pour le Mali mais leurs ambitions sont différentes par rapport à celles des parents. Leurs projets s'orientent plus vers la promotion d'activités économiques individuelles ou collectives. Cela induit des attentes en matière d'accès au crédit et d'accompagnement technique.

Enfin, M. Cressan nous a annoncé la fin des financements de l'Union Européenne dans un an (2014). Cela coïncide avec la reprise de la politique française « migration et développement » suite à l'accord du 19 novembre 2013. Concrètement cela se traduit par un financement du Ministère des Affaires Etrangères de 800 000 euros, confié au SCAC de l'Ambassade de France, et 2,4 millions d'euros à l'Agence Française de Développement (AFD).

(La fiche en détail : <http://transparence.ambafrance-ml.org/Renforcement-des-capacites-de-l>)

L'échelle d'intervention devrait rester la même qu'auparavant, c'est-à-dire travailler avec la diaspora sous régionale au-delà de l'axe Kayes-Région parisienne. Ainsi, l'objectif et les initiatives du Département de l'Essonne d'avoir une meilleure « connaissance du public migrant » peuvent être appuyés pour tout type de migrants : actif, non actif, étudiants, etc...

Le 13 décembre à Paris aura lieu une réunion à l'AFD pour présenter le programme « mobilité et développement » du MAE.

Suite à ces différentes présentations, une série de questions/réponses/remarques a été ouverte.

- Le travail effectué sur le renforcement des collectivités locales maliennes pose la question de leurs rôles, de la place des migrants vis-à-vis d'elles (Ont-ils un poids trop important ? Y a-t-il eu des études sur cette question ?)

Un diagnostic existe sur le rôle des migrants (points forts, points faibles). Les migrants sont considérés à la fois comme des représentants des populations mais également comme des bénéficiaires. Il n'y a pas de remise en question de leur part des compétences des collectivités locales même si certains d'entre eux le font. Globalement, les compétences de chaque niveau de collectivité locale sont bien identifiées par les migrants. Enfin, la parole des migrants est peu souvent entendue car leurs interventions ne sont pas formalisées, ni coordonnées avec les partenaires, de plus ils ne sont pas mandatés pour s'exprimer au nom d'un groupe de personnes ou d'une structure.

- Pouvons-nous envisager une réflexion sur un partenariat de financement global (CG91 – Codev-Mali) ?

L'action du Conseil général de l'Essonne part du territoire et de ses besoins. Sur le secteur de l'international, le Département met en avant le principe qu'un territoire ne peut se construire en dehors du monde et des mécanismes de la mondialisation. L'Essonne a donc besoin de construire un dialogue avec la diaspora. Comment peut-on construire une convergence d'action dans les mois qui viennent ?

Le Département peut servir d'intermédiaire entre la diaspora et leurs partenaires comme une boîte à outil. Il y a matière avec nos prérogatives singulières de trouver un terrain d'entente.

Le Codev-Mali a signé des conventions avec des conseils régionaux au Mali mais aucune convention cadres, seulement des conventions ponctuelles sur des activités données. Par ailleurs, une tentative de contracter avec la Région Ile-de-france sur des actions groupées (car il s'agit souvent du même public, et le fonctionnement par Appel à Projet est identique) n'a pas été couronnée de succès. En effet, les positionnements sont différents, il y a une divergence avec les élus qui ne souhaitent pas noyer leurs interventions dans un dispositif global.

- Est-ce que l'appui financier du Codev-Mali peut se décliner en caution pour un prêt bancaire (question relative au sujet sur les projets économiques portés par les jeunes) ?

Le Codev-Mali n'est pas une banque commerciale, il n'a pas vocation à agir dans ce secteur. En parallèle, le taux de crédit est trop élevé pour inciter les entrepreneurs à investir. Les banques ont mis en place des crédits avec un fond de garantie mais la question reste épineuse.

Aboubakar Sylla est revenu sur le fait qu'il est de plus en plus fréquent pour des associations composées de migrants de financer des projets en dehors de leur territoire d'origine. Pour certaines se posent la problématique de réunir des fonds propres.

Laure Féret a rappelé que le Conseil Général de l'Essonne ne recherche pas à définir une population en sa qualité de migrants par la création de dispositifs spécifiques « migrants ». Le Département essaye d'intégrer les populations de migrants aux dispositifs de droits communs.

Mamadou Dicko a pris la parole pour relayer l'envie de jeunes issus de la diaspora de créer des choses, notamment des activités économiques, mais, ces envies sont bloquées. Il faut leur donner la possibilité de créer un lien entre les entreprises françaises et les entreprises maliennes (ex. : Joint venture). Il faut créer des conditions favorables d'accompagnement des porteurs de projets économiques.

Pour sa part, M. Dicko s'est inscrit au *Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals* (TOKTEN Mali) mais n'a eu aucun retour.

A ce sujet, M. Bathily précise qu'un guichet unique a été créé au niveau de l'Agence de la Promotion des Investissements (API). Ce dispositif est à améliorer.

Il a ajouté que très prochainement un portail consacré à la jeunesse sera ouvert sur le site internet du Codev-Mali.

Le TOKTEN financé par le CIGEM a eu des problèmes de fonctionnement.

Récapitulatif des décisions et/ou des pistes de réflexion :

- Récupérer le diagnostic sur le rôle des migrants (points forts, points faibles) ;
- Récupérer l'étude datant de 2011 sur les primo-arrivants et les descendants de primo-arrivants ;
- Transmettre au Codev-Mali les nouvelles orientations du Département de l'Essonne en matière d'action internationale et le programme 2013-2015 de coopération avec le Mali ;
- Construire une convergence d'action entre le Conseil général de l'Essonne et le Codev-Mali ;
 - Développer des projets autour du public jeune en lien avec la question économique
 - Réponse au nouvel appel à proposition
- Construire une réflexion, puis des projets favorisant le dialogue entre le Département et les migrants avec comme objectif d'enrichir nos connaissances sur ce public et faciliter leur intégration dans les dispositifs d'accès aux droits communs.

Directions du Conseil général de l'Essonne à mobiliser :

- Direction des sports de la jeunesse, de la coopération et des associations (DSJCA) – service jeunesse, service relation aux associations

- Direction de l'insertion, de la lutte contre les exclusions et de l'emploi (DILEE) – service insertion

- Direction de la ville, de l'habitat et de la citoyenneté (DVHC) – mission citoyenneté et accès aux droits

- Direction de la démocratie locale, de contractualisation et de l'animation communale (DDLCC) – pôle démocratie locale

Mercredi 4 décembre 2013, 16h00, Délégation de la Commission Européenne au Mali, Immeuble UATT, 4^e étage, Quartier du Fleuve

Participants	
Essonne	<u>CG91</u> : Laure Feret <u>Acteurs Essonniers</u> : Michel Gruber
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Diéma</u> : <u>Cercle Douentza</u> : Oumar Kane <u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> :

Contexte :

La délégation de la Commission Européenne au Mali a soutenu financièrement (environ 170 000 euros) un programme pluriannuel visant la promotion de la démocratie locale et des droits humains dans les trois cercles (instrument Européen pour la démocratie et les droits humains). Il a été porté par le réseau EDDN et piloté par le conseil de Cercle de Douentza. Ce programme arrive à son terme et la quasi-totalité des actions programmées ont été mises en œuvre. La délégation de la CE au Mali a souligné à de nombreuses reprises la qualité des relations de travail qu'elle a noué avec le Conseil de cercle de Douentza et ses partenaires tout au long de la vie du programme.

Enjeux/Objectifs :

1. Présenter les caractéristiques du réseau EDDN, du programme opérationnel de coopération décentralisée 2013-2015 dans lequel il s'inscrit et le lien en construction avec les acteurs essonniers agissant sur le territoire malien,
2. Maintenir un lien de confiance et de travail étroit avec la Délégation de la CE au Mali afin de bénéficier à nouveau d'un appui financier voire d'avis techniques favorables sur notre programme 2013-2015 dans toutes ses composantes (projets présentés dans le programme, structures financées dans le cadre d'appels à projets, etc.) dans la perspective de réponses à des appels à projets de l'UE.

Compte-rendu des échanges :

Rencontre avec des directions techniques nationales sectorielles

Mardi 3 décembre 2013, 15h00, Cité administrative

Docteur Alassane Dicko, Direction nationale de la santé
 M. Mamadou Coulibaly, Chef de la division vie scolaire, Direction nationale de l'éducation
 M. Hamidou Diallo, Direction nationale des eaux et forêts
 M. Traore, Chargé des programmes et suivi Hydraulique, Direction Nationale de l'hydraulique
 M. ?, Chef de la promotion économique, Direction des Maliens de l'extérieur
 Mme Tanna, Chargée de mission, Direction nationale des Maliens de l'extérieur
 Mme Diarra Raki Tall, chargée de mission au Ministère des Maliens de l'extérieur

Participants	
Essonne	<p><u>CG91</u> : Laure Feret, Nicolas Grandu</p> <p><u>Acteurs Essonnien</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Janine Grau, Alain Prat, 1^{er} adjoint au maire de la commune de Cerny, Président de l'association Aïgouma, Mamadou Dicko, Marie-Jeanne Keita, Ramata Coulibaly <p><u>Réseau Essonne-Sahel (E-S)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Jacques Rycelynck, Jean-Pierre d'Haenens, Claudie Piqué, Michel Gruber, Mailys Ythier
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<p><u>Cercle Diéma</u> : Salihou Soukouna, Mamadou Morifing Keita</p> <p><u>Cercle Douentza</u> : Oumar Kane, Boye Kassembara, Présidente de GAFED</p> <p><u>Cercle Nioro-du-Sahel</u> : Bokar Keita, Fodié Sacko</p> <p><u>Coordination EDDN Mali</u> : Aly Badara Sylla</p>

Contexte :

Les Directions nationales sectorielles sont des organes techniques sous la tutelle des Ministères. Elles participent à l'élaboration des politiques nationales sectorielles et veillent à leur application sur le terrain. Elles effectuent également un contrôle et un suivi des données collectées localement et peut être à l'initiative de session de formation. Pour cela, elle s'appuie sur un réseau de structures calquées sur le découpage administratif : Région, arrondissement (ordonnance de 1977) à savoir des Directions régionales et des services techniques locaux.

Enjeux/Objectifs :

1. Cerner les enjeux politiques et techniques dans des secteurs clés des partenariats de coopération décentralisée du réseau EDDN
2. Donner une meilleure visibilité à l'action extérieure du Département et plus globalement à l'action du réseau EDDN en faveur du positionnement et du renforcement des pouvoirs locaux.

Compte-rendu des échanges :

La rencontre a débuté par un tour de table afin de présenter la composition de la délégation : le réseau EDDN et les acteurs essonnien.

Ensuite, Laure Féret a présenté les orientations du CG91 en matière de coopération internationale. Celles-ci servent le développement du territoire essonnien. A titre d'exemple, les échanges autour de politiques publiques et de dispositifs techniques élaborés dans le cadre de compétences partagées (en matière de prévention sanitaire, d'accès à l'eau potable, etc.) répondent aux problématiques quotidiennes qui se posent aux élu-e-s et aux techniciens.

La rencontre du jour permet aux différents services techniques de l'Etat et aux Ministères de mieux appréhender le réseau d'acteurs essonnien et maliens, ainsi que l'action internationale des ressortissants maliens présents en Essonne et leurs actions.

Le réseau EDDN et le programme triennal visent une cohérence dans les actions de développement. Le programme souhaite s'inscrire pleinement dans le cadre institutionnel malien et selon les compétences attribuées aux autorités locales. Le réseau souhaite aussi renforcer ses connaissances sur les textes de la décentralisation et les procédures déclinées par les directions techniques nationales.

Les attentes de la délégation essonnienne lors de cette rencontre n'ont pas été suffisamment comprises. Ainsi, nous n'avons pas obtenu d'informations précises et pertinentes au sujet des grands enjeux de développement fixés par l'Etat malien dans le cadre de la décentralisation.

Visite à l’Ambassade de France au Mali – Rencontre avec le service de coopération et d’action culturelle (SCAC)

Mardi 3 décembre 2013, 17h00, Ambassade de France au Mali Square Patrice Lumumba

M. Emmanuel Farcot, 1^{er} Conseiller, Officier de sécurité
 Mme Camille Everaere, Chargée de mission coopération décentralisée

Participants	
Essonne	<u>CG91</u> : Romain Colas, Luis Ferrari, Sébastien Nolesini, Laure Feret Acteurs Essonnais : Janine Grau, Jean-Luc Gaget
Cercles de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel (Mali)	<u>Cercle Douentza</u> : Tyoubado Dicko Coordination EDDN Mali : Aly Badara Sylla
Ministère des Maliens de l’Extérieur	Mme Diarra Raki Tall, Chargée de mission au Ministère des Maliens de l’extérieur

Contexte :

Le Conseil général de l’Essonne prévoit systématiquement une rencontre avec la représentation française installée dans les pays où nous menons des coopérations institutionnelles. Cette pratique n’est pas la norme dans le domaine de la coopération décentralisée.

Il est important de savoir que le Ministère des Affaires Etrangères en France recueille les recommandations techniques du SCAC de l’Ambassade de France au Mali lors de l’instruction des dossiers de demande de cofinancement de programme de coopération décentralisée.

D’autre part, l’Ambassade de France a toujours été d’une aide précieuse pour surmonter les contraintes liées à l’obtention de visas pour nos partenaires maliens.

Enjeux/Objectifs :

1. Donner des précisions sur le sens de l’action extérieure du Département au Mali (Cf. nouvelles orientations et l’ossature du programme de coopération 2013-2015).
2. Sensibiliser l’Ambassade sur la baisse de sa participation financière au programme et en comprendre les motifs.
3. S’informer sur les dispositifs financiers à venir pilotés par l’Ambassade et déterminer ensemble les modalités pour que le réseau EDDN puisse y répondre.
4. Avoir un accord de principe de l’Ambassade pour soutenir les demandes de visa des partenaires maliens lorsqu’ils viendront en délégation en France.

Compte-rendu des échanges :

En introduction de la réunion, Mme Laure Féret est revenue sur les enjeux du Département concernant son action à l’internationale à savoir accompagner les acteurs de son territoire sur des projets à l’international pour mieux répondre à nos propres problématiques de développement.

Après avoir conclu son propos en rappelant l’historique de la coopération décentralisée du Département avec le Mali, M. Tyoubado Dicko a pris la parole et poursuivi en mettant en exergue les atouts du fonctionnement en réseau EDDN. Il a tout d’abord évoqué les spécificités de chaque cercle faisant la richesse des échanges intercircles. A titre d’exemple, il a évoqué la mise en place d’un schéma d’aménagement et de développement durable du cercle de Douentza, et d’autre part le développement des intercollectivités dans les cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel. L’intérêt du réseau réside également dans le transfert d’outils tels que les instruments d’analyse financière permettant de connaître les potentialités économiques d’un territoire. Ces outils ont apporté une dynamique nouvelle au sein des collectivités locales du cercle de Nioro-du-Sahel. Enfin, M. Dicko a évoqué le lien de solidarité noué entre les trois cercles durant la période difficile que vient de traverser le Mali. En effet, les cercles de Nioro-du-Sahel et de Diéma ont permis au cercle de Douentza d’organiser la tenue des examens du DEF dans la ville de Bandiagara pour 400 élèves et pendant 4 jours.

Mme Diarra a rappelé l’appui du Ministère des Maliens de l’extérieur (MME) dans le déroulé de la mission du Conseil général de l’Essonne notamment l’organisation des réunions avec les directions nationales. Elle a exprimé le grand intérêt du gouvernement et du Président de la République malienne pour le projet du Conseil général de l’Essonne.

Le MME a, pour sa part, une attention particulière pour l'initiative soutenue par le Département de l'Essonne, à savoir la constitution du collectif Genre et Développement Essonne Monde (GEDEM). En effet, il est intéressant de pouvoir limiter le mouvement migratoire par des projets de développement.

Enfin, Mme Everaere a exprimé l'intérêt marqué de part et d'autre pour la coopération. Le SCAC intervient dans le suivi des projets de coopération portés par des collectivités ou des structures associatives françaises.

Un nouvel appel à projets va être lancé par la Direction de l'Action Extérieur des Collectivités Territoriales (DAECT) en partenariat avec le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD).

Rencontres avec les acteurs essonniers (GEDEM)

Mercredi 4 décembre 2013, 14h00, Hôtel Le Rabelais – salle de conférence

Participants : L'ensemble du Réseau EDDN

Invité : Youssouf Coulibaly, maire du 3^e district de Bamako

Contexte :

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement aux porteurs de projets de solidarité internationale le Département de l'Essonne a décidé d'appuyer une initiative de création d'un collectif d'acteurs oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale.

Ce collectif nommé Genre et développement Essonne monde ou « GEDEM », a pour particularité d'être composé, à sa grande majorité, de femmes engagées sur diverses thématiques (santé, éducation...) et sur des territoires différents. Pour leur premier projet, le collectif s'est engagé sur le « *les stratégies de structuration et le renforcement des associations de femmes migrantes pour le développement socio-économique du Mali.* » Leur unique territoire d'action est le cercle de Douentza.

Le Conseil général de l'Essonne soutient ce projet à hauteur de 7000 € par décision de la commission permanente du 01 juillet 2013.

Enjeux/Objectifs :

1. Valoriser un projet associatif qui, sous plusieurs aspects, répond aux enjeux et aux priorités départementales (Egalité femmes/hommes, accompagnement de porteurs de projet pour progresser)
2. Mettre en lumière l'effet miroir du projet à savoir la construction d'un lien entre collectivité locale et association pour parvenir à un objectif commun

Compte-rendu des échanges :

Mme Marie-Jeanne Keita, Présidente du GEDEM et Mme Ramata Coulibaly, trésorière du GEDEM ont tout d'abord procédé à un rappel de l'historique de la création du collectif d'associations et du sens que revêt cette initiative.

Le GEDEM est une association regroupant principalement des femmes maliennes, présidentes d'associations et vivant en Essonne. Ce collectif est né des difficultés éprouvées, par chacune des structures associatives, à s'inscrire dans les dispositifs proposés par le CG91.

Ainsi, les associations ont chacune temporairement mis de côté leurs projets individuels afin de mutualiser leurs compétences et bénéficier d'un accompagnement collectif sur un projet commun d'appui aux femmes maraichères de Douentza. Il est important de souligner qu'aucune des Présidentes d'associations impliquées n'est originaire de ce territoire.

Les membres du GEDEM ont suivi une formation au niveau du CG91 pour se structurer et apprendre à monter un projet de solidarité internationale. Elles ont ensuite ciblé une thématique, un territoire au Mali et une structure éprouvant des difficultés semblables à celles qu'elles doivent surmontées. Le choix s'est donc porté sur l'une des 26 structures qui ne sont pas parvenues à obtenir un appui financier dans le cadre de l'appel à projets paysans lancé sur son territoire par le Conseil de cercle de Douentza : le GAFED.

Mme Boye Kassembara, Présidente du GAFED est ensuite intervenue pour présenter sa structure et son action dans le cercle de Douentza.

Ensemble, le GEDEM et le GAFED ont construit un projet. Celui-ci a débuté le 1er octobre 2013, avec une formation en agro-écologie sur Bamako proposée à un petit groupe de femmes par une association essonnienne impliquée au Mali : l'association Danaya présidée par M. Bernard Terris et leur partenaire au Mali : l'Union pour un avenir écologique et solidaire (UAVES). Les femmes ont été très satisfaites de cette formation et elles ont pu appliquer leurs connaissances acquises dès leur retour. L'idée étant qu'elles puissent par la suite former elles-mêmes d'autres femmes.

Le GEDEM a évoqué les difficultés auxquelles il a dû faire face notamment l'incompréhension du peulh, langue principalement utilisé dans le cercle de Douentza.

M. Youssouf Coulibaly, Maire de la commune II de Bamako était invité par les membres du GEDEM a participer à la réunion.

Il a dans un premier temps indiqué que la commune II de Bamako accueillait environ 70 000 habitants et près d'1 million de personnes en transit.

Par la suite, M. Coulibaly a indiqué que la venue de la délégation essonnienne entre dans les objectifs de la décentralisée malienne car la coopération décentralisée met en avant les collectivités locales.

Enfin, M. le Maire a terminé son propos en invitant M. Colas à se rendre le lendemain dans sa mairie située à une centaine de mètre de l'hôtel.

Suite à ces différentes interventions, une série de questions/réponses/remarques a été ouverte.

- Quels ont été les critères pour le choix de l'association au Mali ?

L'association a été sélectionnée par les 26 structures qui ont déposé un projet et ont vu leurs dossiers rejetés dans le cadre de l'appel à projets paysans 2009-2010 lancé par le Conseil de cercle de Douentza.

D'autres considérations importantes ont été prises en compte, notamment l'accessibilité de la commune où réside l'association, la formalisation de l'association « sœur » c'est-à-dire une structure répondant aux lois maliennes et publiée au Journal Officiel.

Il a été souligné qu'aucune des associations engagées dans le GEDEM n'a de lien préexistant avec l'association soutenue et avec toute autre structure du cercle de Douentza.

Dans son accompagnement proposé au GEDEM, le Conseil général de l'Essonne a impliqué fortement son partenaire institutionnel : le Conseil de cercle de Douentza.

- A quel niveau s'est élevé le financement du projet ?

L'accompagnement du GEDEM, sa structuration et le montage d'un projet, n'a pas nécessité de financement.

Mme Ramata Coulibaly a indiqué que désormais la volonté du GEDEM était d'intégrer le réseau EDDN.

Pour conclure, M. Romain Colas a tenu à saluer l'initiative du GEDEM et de ses partenaires. Il a répondu à Mme Coulibaly en précisant que les projets associatifs mis en œuvre au Mali pourront s'inscrire dans l'axe trois du programme 21013-2015 dont le dispositif opérationnel sera un appel à projets thématique (ex. : Handicap) et géographique.

La construction des appels à projets se fera avec nos partenaires maliens pour faire en sorte que les projets soient en cohérence avec le sens du programme du réseau EDDN.

Réunions de travail avec les intercollectivités

UCD-Benso - Vendredi 06 décembre – 09h30- salle ACCM

Participants
<u>UCD-Benso</u> : Bakou Keita, Saliou Soukouna, Issa Traoré, Bakaou, kassim touré, cheikh, mamadou morifing keita, batou cissoko.
<u>Coordination EDDN</u> : Aly Badara Sylla
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens, Maïlys Ythier, Jean-Luc Gaget (JLG), Michel Gruber

Mot d'accueil du Président Batou Cissoko.

JLG remercie les membres de l'UCD-Benso pour leur mobilisation pour cette réunion. Il est revenu sur les travaux des 3 jours précédents avec toute la délégation, et pour cette deuxième partie de mission il s'agit d'un travail plus technique avec les partenaires.

Objectifs : faire le bilan des activités de ce mandat et d'avoir des retours sur le fonctionnement pour mettre en perspective le dispositif afin de l'améliorer.

L'UCD-Benso est appuyé pour les formations par le Conseil Régional d'Ile de France (CRIF). Il est possible que cet appui évolue selon les axes stratégiques du Conseil Régional de Kayes (CRK) et du CRIF.

Les services pour les communes et les cercles restent insuffisants. L'UCD est sollicité par plusieurs communes à la fois, il faut donc prioriser. Il est nécessaire de renforcer l'équipe technique pour faire face aux besoins et rendre un service de qualité.

La mutualisation des ressources des collectivités a nettement amélioré la gouvernance.

Les formations ont apporté du changement au niveau des élus et des services techniques des collectivités mais aussi au niveau de la société civile, c'est un réel atout.

Au-delà des activités de formation il faudrait étendre la mutualisation à d'autres domaines : appui à la maîtrise d'ouvrage, appui à l'établissement de diagnostic du territoire pour que les collectivités aient des données fiables sur lesquelles s'appuyer pour prendre les décisions (assainissement, équipements marchands...).

La question du siège de l'UCD, pour une meilleure visibilité, a posé débat. Tout le monde étant d'accord pour qu'un lieu spécifique soit dédié, reste la question de l'endroit et du financement.

Une réelle volonté politique est nécessaire pour que l'intercollectivité puisse jouer pleinement son rôle. Chacun doit accepter, en fonction de la spécificité de sa commune, de faire des efforts pour que la mobilisation et mutualisation des ressources soit harmonisée.

L'UCD-Benso est un outil au bénéfice de toutes les collectivités.

Constatant qu'il n'y pas de bureau d'études dans le cercle de Diéma, les élus souhaitent tout centraliser au niveau du centre dans un SECOM. Pour JLG, ce service doit appuyer, guider, orienter les élus pour aller chercher les compétences techniques là où elles sont. Se battre pour qu'il y ait plus d'ingénierie à Diéma est une bonne chose mais il faut utiliser les compétences qu'il y a, et se tourner vers les cercles voisins, voir Kayes ou Bamako.

Une réflexion stratégique doit être préparée pour les prochains élus.

Le service rendu par le SECOM doit être payant pour qu'il y ait une partie d'autofinancement. Les cotisations à l'intercollectivité sont à part.

Comme la réflexion qui est en cours entre le Sycoten et l'ACNEF. L'UCD-Benso doit se rapprocher de la diaspora du cercle, la FICDF, pour réfléchir à une convention de financement.

Il serait souhaitable que l'UCD-Benso et le Sycoten parrainent l'intercollectivité naissante de Douentza. La création de cette nouvelle intercollectivité a pu se faire grâce aux rencontres sud-sud. Il pourrait être envisagé, par exemple, d'inviter 1 ou 2 élus à chaque formation. Travailler avec d'autres permet d'avancer.

L'association des ressortissants de Diangounté-Camara ont mobilisé l'UCD-Benso pour monter leur dossier de réalisation d'un centre de santé.

ACQUIS :

- amélioration de la gouvernance avec mutualisation des ressources des collectivités,
- mobilisation d'un appui technique pour toutes les communes,
- outils au bénéfice de toutes les collectivités,
- les formations ont apporté un réel changement au niveau des élus et des services techniques des collectivités, mais aussi au niveau de la société civile,
- aujourd'hui la plupart des collectivités sont mobilisées dans l'intercollectivité

DIFFICULTES :

- manque de ressources humaines et financières,
- toutes les communes ne sont pas à jour dans leurs cotisations,
- manque de visibilité et lisibilité car il n'y a pas de siège,
- manque d'engagement politique,
- tous les élus ne se sont pas approprié l'outil politique,
- besoins de monographie dans beaucoup de communes,
- manque de prestataires techniques à Diéma,
- l'UCD ne doit pas se substituer aux bureaux d'études.

ATTENTES – PERSPECTIVES :

- Au-delà des activités de formation, étendre la mutualisation à d'autres domaines : appui à la maîtrise d'ouvrage, appui au diagnostic du territoire
- si une parcelle est attribuée pour le siège, cela peut donner une nouvelle dynamique et motiver les élus pour trouver une solution de financement du local,
- renforcer l'autofinancement,
- préparer ensemble les axes stratégiques des prochaines années,
- intensifier les échanges SYCOTEN/UCD-Benso,
- parrainer l'intercollectivité de Douentza,

SYCOTEN - Vendredi 06 décembre – 14h00 - salle ACCM

Participants
<u>SYCOTEN</u> : Kalilou Diakité (Pdt Sycoten, maire Nioro), Bocar Keita (Secr. Permanent), Bakary Cissé (Maire Simbi), Fodié Sacko (Maire Koréra-Koré), Bandiougou Sacko (2 ^e adj. Koréra-Koré), Mahamadoun Han (Maire Guétéma), Brahim Wagué (Maire Diarrah), Sambou Diaby (Maire Youri), Monzon Coulibaly (Maire Sandaré), Sokana Coulibaly (1 ^e adj. Sandaré), Dao Magnétouma (Segal Sandaré), Mamadou Traoré (3 ^e adj. Sandaré), Oualy Konté (Maire Troungoumbé), Amadou Diallo (Maire Baniré Koré) Adama Coulibaly (Segal Gavinané), Ar Bouné (2 ^e adj. OumDiaye Coura), Waly Diawara (Maire Gogui), Yacouba Diallo (Maire Gadiaba Kadiel), Aliou Touré (1 ^e adj. Nioro Tougoné), Gagny Diawara (Maire Yérééré), Mahamadou Dramé (2 ^e adj. Diabigué), Amadou Camara (comité Gestion AEP Diallara)
<u>ACCM</u> : Kassim Touré
<u>Coordination EDDN</u> : Aly Badara Sylla
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens, Maïlys Ythier, Jean-Luc Gaget, Michel Gruber, Jacques Ryckelynck

Ouverture de la réunion par Kalilou Diakité, Président du SYCOTEN.

Jean-Luc Gaget félicite la représentation de toutes les communes au sein de cette réunion.

Objectifs : un bilan des acquis et des difficultés lors du programme achevé 2010-2012 et les perspectives pour le nouveau programme 2013-2015

Programme 2010-2012 : Les différentes actions prévues ont été réalisées. Elles étaient centrées sur le renforcement des capacités des élus afin qu'ils puissent mener à bien les actions qui relèvent de leur compétences.

Les relations et contacts entre agents et élus se sont améliorées.

Le SECOM est financé par la CASQY (10 000€ + 2 fois 18 000€). En novembre, une convention de renouvellement de financement a été signée avec la CASQY avec un montant de 18 000€ pour 2013

Rôle du SECOM : appui-conseil et accompagnement, structuration, planification, études, diagnostics, maîtrise d'ouvrage, suivi et évaluation des activités.

ACQUIS :

- Meilleures relations et contacts entre agents et élus,
- centres d’alphabétisation créés et animateurs formés. Les auditeurs formés sont des relais au village,
- Meilleure gestion administrative et financière grâce aux formations,
- Importante collecte de données grâce aux études menées. Les données disponibles seront utiles aux partenaires et à la mise en place de nouvelles actions sur le territoire.

DIFFICULTES :

- insuffisance de personnel : 1 agent pour 16 collectivités et le territoire est très étendu
- manque de ressources financières et difficulté à mobiliser les cotisations des collectivités

ATTENTES – PERSPECTIVES :

- Le recrutement d’un second agent au SECOM pourrait se faire par l’augmentation des cotisations ou le une partie du poste financée par les migrants,
- convention de renouvellement de financement signée avec la CASQY avec un montant de 18 000€ pour 2013,
- signature des conventions 2013/2015 avec le CG91,
- Il est important de travailler avec les migrants et de les mobiliser car il y a une interdépendance pour les cofinancements. Il peut s’avérer nécessaire de les renforcer sur certains aspects.

Lors de la réunion les problèmes liés à la sécheresse et aux oiseaux granivores et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire de la zone ont été abordés. Une lettre doit être envoyée au commissariat de la sécurité alimentaire.

Réunions thématiques

Eau Potable - Samedi 07 décembre – 09h00 - salle conférence Hôtel Rabelais

Participants
<u>Cercle Diéma</u> : Mamadou Morefing Keita (Secr. Perm. UCD-Benso), Sadio Tounkara (Maire Diéma), Gaoussou Diarra (1 ^e adj. Dianguirdé), Batou Cissoko (Maire Dioumara), Bacou Keita (Maire Diéoura), Seydou Camara (Segal Diéoura), Douga Diawara (1 ^e adj. Fatao), Cheikh Dialara (Maire Groumera), Massila Niakaté (Maire Lambidou), Adama Somiakité (3 ^e adj. Modiaga Sacko), Fofana Salim (ressortissant Tassara-Diéoura)
<u>Cercle Nioro</u> : Bocar Keita (Secr. Perm. SYCOTEN), Bakary Cissé (Maire Simbi), Fodié Sacko (Maire Koréra-Koré), Bandiougou Sacko (2 ^e adj. Koréra-Koré), Brahima Wagué (Maire Diarrah), Sambou Diaby (Maire Youri), Monzon Coulibaly (Maire Sandaré), Sokana Coulibaly (1 ^e adj. Sandaré), Dao Mayetouma (Segal Sandaré), Oualy Konté (Maire Troungoumbé), Waly Diawara (Maire Gogui), Balla Coulibaly (comité gestion Seredji), Bousse Coulibaly (comité gestion Seredji), Lamou Diakité (comité gestion Seredji), Amadou Camara (comité Gestion AEP Diallara), Mamadou Traoré (Pdt comité gestion AEP Diallara), Massa Sidibé (comité gestion AEP Diallara), Sétan Damba (comité gestion AEP Diallara),
<u>Coordination EDDN</u> : Aly Badara Sylla
<u>Acteurs Essonniens</u> : Mamadou Dicko (Leidimen) ; <u>réseau E-S</u> : Jean-Pierre d’Haenens, Mailys Ythier, Jean-Luc Gaget, Michel Gruber, Jacques Ryckelynck
<u>2AEP</u> : Kassé Sacko
<u>BICED</u> : Boureima Kouyaté

Présentation de Jean-Pierre D’Haenens

L’objectif des actions sur le thème de l’eau potable est de maîtriser les coûts de production, liés à la source d’énergie, pour avoir un bilan de gestion positif pour les AEP, tout en ayant un prix de vente socialement acceptable.

Présentation des besoins en pompage selon la taille de la commune rurale.

Exemples : Adduction en eau potable (AEP) de Simbi avec une AEP à pompage thermique qui a un bon fonctionnement, AEP de Koréra-Koré à pompage solaire, AEP de Guingui et Foutougou où il y a eu l’ajout d’une composante de solaire.

Projet des 21 AEP de l’AFD de 2003 : synthèse de l’état actuel de fonctionnement des AEP et proposition de projet pour réduction des coûts sur les AEP ne fonctionnant plus ou peu.

Échanges avec les participants sur leurs expériences sur leurs territoires et réponses aux questions.
(cf. Powerpoint pour plus d'informations)

Méthodologie d'essais de pompage - Samedi 7 décembre - 14H30 à 17h

Participants
<u>BICED</u> : Boureïma Kouyate
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens, Jacques Ryckelynck

L'application de la méthode normalisée du CIEH (Essais trois paliers de 2h, 1h, 1h) conduit dans cette zone hydrogéologique très hétérogène, dont les aquifères sont des aquifères peu profonds (<70 m en général) dans le socle fracturé à un manque de caractérisation des frontières et des zones de recharge de l'aquifère.

L'objectif de la réunion était de comparer les données des participants et de définir une méthodologie d'essais de pompage plus opérationnelle pour cette région.

La méthodologie définie sera testée sur deux essais de pompage qui doivent être menés en janvier dans le village de Koréra-Koré.

Rencontres avec AIRCOM

Visite de l'atelier de fabrication de châteaux d'eau d'Aircom - Lundi 9 décembre - 10h30 à 13h

Participants
<u>BICED</u> : Boureïma Kouyate
<u>Diallara</u> : Monzon Coulibaly (maire), le Pdt et le trésorier du comité de gestion de l'eau de Diallara
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens, Jacques Ryckelynck, Michel Gruber

La fabrication de la cuve du château d'eau est terminée, les pièces de la structure support sont prêtes, les travaux d'assemblage se poursuivront sur site, ainsi que les peintures extérieures.

L'atelier est dirigé par Sadiou Diarra, ancien directeur technique du chaudronnier Kouyaté, qui a réalisé de très nombreux châteaux d'eau de ce niveau de qualité.

Nous attendons le rapport technique de Biced, en charge du contrôle, qui confirmera, nous l'espérons, notre appréciation favorable.

Réunion dans les locaux d'Aircom- Lundi 9 décembre de 13h à 17h

Participants
<u>Aircom</u> : Moussa Coulibaly (Directeur), Abdul Kane (directeur d'exploitation)
<u>Koréra-Koré</u> : Fodié Sacko (maire)
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens, Jacques Ryckelynck, Michel Gruber

- Point sur l'AEP de Lakoulé : Les problèmes techniques sur les circuits de distribution sont abordés. Aircom prend l'engagement de résoudre le problème de débordement du château d'eau, d'installer des compteurs sur les branchements de l'école et de la Médersa, et de procéder à un nettoyage du circuit de distribution
- Point sur l'avancement des travaux de l'AEP de Diallara : Le système de pompage solaire est complètement installé, le local technique et de gardiennage en est à la réalisation des chaînages du haut des murs, les fouilles des circuits de distribution sont réalisées à 70 %, les fouilles et coffrages des massifs de support du château d'eau sont terminés et le coulage du béton devrait intervenir sous quelques jours. La mise en eau du château d'eau devrait pouvoir se faire sous quatre à cinq semaines. La confirmation du planning ou son recalage seront demandés au Bureau d'Etudes Biced.
- Difficultés objectives entre entreprise et Bureau d'études et de contrôle : Dans ces plannings de réalisation courts, l'entreprise lance des réalisations importantes telles que le château d'eau sans avoir reçu la validation des plans par le bureau d'étude et de suivi. Il y a donc une source de problèmes sérieux, créant une situation préjudiciable aussi bien au maître d'ouvrage qu'à l'entreprise.
- Information préliminaire du travail sur les coûts de production des 21 AEP et sur les demandes à venir de devis estimatifs de 6 à 7 générateurs solaires

Rencontre avec l'entreprise Seeba - Mardi 10 décembre - 11h à 13 h

Participants
<u>Seeba</u> : Modibo Tamboura (Directeur)
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens

- Demande d'information technique sur les liaisons groupe électrogène- forages séparés par des distances de plusieurs centaines de mètre
- Discussion sur l'évolution prévisible des prix des panneaux solaires et la suppression probable de l'exonération des droits de douane pour ces produits.
- Information préliminaire du travail sur les coûts de production des 21 AEP et sur les demandes à venir de devis estimatifs de 6 à 7 générateurs solaires
- Explication des raisons pour lesquelles Seeba n'a pas été retenue pour les AEP de Lakoulé et Diallara malgré des offres moins disantes. L'objectif est à terme d'obtenir des entreprises consultées des dossiers indiscutables sur la forme, de manière à pouvoir apprécier objectivement les réponses en fonction des critères techniques et financiers annoncés dans le DAO.

Réunions 2AEP/Essonne-Sahel – 21 AEP de l'AFD

Participants
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens
<u>2AEP</u> : Kassé Sacko , Boubakar Macina (Pdt 2AEP)

L'objectif de la première rencontre est la consolidation du dossier d'analyse des résultats, techniques et financiers, des 21 AEP du projet AFD, mises en service en 2007 et l'examen du projet d'abaissement des coûts de production par réalisation de composantes de pompage solaire.

Les calculs des coûts de production du m3 d'eau en pompage thermique, liés à la consommation de gasoil et à l'amortissement des groupes électrogènes, sont en très bon accord avec les données relevées par 2AEP depuis août 2007. Les 6 AEP, dont les coûts de production sont tels que le résultat d'exploitation est déficitaire, sont menacées d'arrêt par manque de trésorerie pour renouveler les équipements. La baisse des coûts de production par réalisation de composantes solaires de pompage a été calculée par JPDH, et permettrait le retour à un bénéfice d'exploitation de ces AEP.

Un premier examen du contexte social prévalant dans ces villages a été effectué.

L'objectif de la deuxième réunion est de revoir le travail réalisé par Kassé Sacko et JPDH sur les difficultés des AEP du projet des 21 AEP de l'AFD. Il est aussi d'approfondir la compréhension du contexte social des villages, qui est un facteur clé de la réussite des projets et de discuter des actions de médiation sociale qui peuvent s'avérer indispensables.

Il est aussi décidé d'informer la DNH de l'avancement de cette réflexion.

Rencontre avec la Direction Nationale de l'Hydraulique

Mercredi 11 décembre – direction Nationale de l'Hydraulique

Participants
<u>2AEP</u> : Boubacar Macina (Directeur)
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens

Echanges avec Mamadou Doucouré, directeur de la division hydraulique rurale.

Après avoir fait le point sur les réalisations pilotées par Essonne-Sahel dans le cadre du projet 2010-2012 du CG91, (deux pompages solaires à Guingui et Foutougou, trois pompages solaires à Diéma, deux AEP à pompage solaire à Lakoulé et Diallara), Boubacar et JPDH ont présenté les réflexions sur la maîtrise des coûts de production des AEP du programme 21 AEP de l'AFD. Ce programme, mis en œuvre en 2007 après un avant-projet très solide, a permis la réalisation d'équipements de qualité (châteaux d'eau, circuits de distribution, locaux techniques, etc.).

Echanges avec M.Ousmane Diakité, directeur de la division Normes et Régulations

M. Diakité exprimé un vif intérêt pour les outils développés pour le calcul des coûts de production des AEP à pompage solaire, à pompage par groupe électrogène et à pompage mixte

Réunion avec Yaya Boubacar, directeur national adjoint, en charge de la supervision des Directions régionales de l'hydraulique.

Après présentation des activités d'Essonne-Sahel, la réunion a porté essentiellement sur la maîtrise des coûts de production des AEP., avec en exemple nos réflexions sur le programme spécifique des 21 AEP de l'AFD.

Les trois directeurs ont informés qu'ils rendraient compte au directeur national de l'hydraulique, Mr Seydou Keita, de ces travaux sur la maîtrise des coûts des AEP.

Rencontre avec la coordinatrice du projet « Améliorer la capacité d'adaptation et la résilience face aux changements climatiques dans le secteur agricole du Mali » (financement PNUD)

mardi 10 décembre – 16h00 – Direction Nationale de l'Agriculture

Participants
<u>Direction Nationale de l'Agriculture</u> : Mme Niambélé Aminata Diarra (coordinatrice du projet), M. Simbily Bengualy (chargé de suivi du projet), Mme Sangaré Naba Samaké (assistante administrative financière du projet)
<u>Coordination EDDN Mali</u> : Aly Badara Sylla, coordinateur réseau EDDN
<u>E-S</u> : Jean-Luc Gaget, Michel Gruber, Maïlys Ythier

Le Projet « Améliorer la capacité d'adaptation et la résilience face aux changements climatiques dans le secteur agricole du Mali » est un projet pilote sur 6 communes. Il est prévu sur 4 ans : 2010-2014, et sera sûrement prolongé jusqu'en juin 2015. L'objectif est de réduire les risques d'insécurité alimentaire dus aux changements climatiques. Cela correspond également à la mise en œuvre des résolutions de la convention cadre des nations-unies sur ce thème.

Les communes choisies correspondent à 3 zones de différents climats et sont identifiées comme les plus vulnérables sur la zone. L'idée est ensuite de dupliquer le projet dans les communes ayant les mêmes caractéristiques grâce aux leçons tirées de ce projet pilote, notamment en matière de bonnes pratiques agricoles.

Sandaré (cercle de Nioro-du-Sahel) est l'une des 6 communes du projet.

Des études ont été menées pour connaître le degré d'affectation des zones aux changements climatiques et réfléchir aux mesures d'adaptation des populations. Les études ont été réalisées par le Bureau Sahélien Hydraulique (Bamako).

Les mesures d'adaptation proposées (points d'eau, micro barrages, puits citernes) doivent s'inscrire dans la durabilité.

L'Agence Environnement et Développement Durable (AEDD) appui ce projet, notamment pour mettre l'accent sur la participation.

L'outil « *climate profile* » est utilisé.

Le comité de pilotage du projet est composé de divers ministères (développement durable, service vétérinaire, météorologie, environnement, agricultures, etc.), les maires des 6 communes, le PNUD, PECAM, la chambre régionale de l'agriculture. Le prochain comité de pilotage est prévu pour janvier/février 2014.

Le PNUD est le partenaire technique et financier. Le projet est également financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), le gouvernement malien (locaux et fonctionnaires), le Fonds Belge.

Le budget du projet s'élève à plus d'1 milliard FCFA. Une enveloppe pour 20 points d'eau (environ 313 millions FCFA) et pour 3 barrages (environ 856 millions FCFA).

La commune de Sandaré est concernée par l'aménagement du bas-fond Kossomalé. L'étude prévoit la réalisation d'un micro barrage (550 millions FCFA) avec une zone inondable estimée à 900 ha, et la réalisation d'un puits citerne.

Le budget du projet étant conséquent, d'autres partenaires financiers seront à mobiliser.

E-S et Transaide Dreveil peuvent être partenaires pour rechercher des financements complémentaires, mais souhaite auparavant prendre connaissance de l'étude et du dossier complet du projet.

Rencontre Essonne-Sahel/SCAC, ambassade de France

mardi 10 décembre – 17h30 – Ambassade de France

Participants
<u>SCAC</u> : Camille Everaere, chargée de mission Coopération Décentralisée et ONG
<u>Coordination EDDN Mali</u> : Aly Badara Sylla, coordinateur réseau EDDN
<u>E-S</u> : Jean-Luc Gaget, Michel Gruber, Mailys Ythier

Présentation des actions d'Essonne-Sahel et du réseau de coopération avec le CG91 depuis 2008.

Les actions d'E-S concernent le développement local et l'autosuffisance alimentaire. Depuis 1999 l'appui institutionnel à la décentralisation est devenue également une part importante du travail mené avec les cercles de Diéma et Nioro-du-Sahel.

E-S vient également en appui aux collectivités françaises pour le montage et le suivi de leurs projets. Il s'agit d'une prestation payante permettant le financement de la structure.

Le SCAC reçoit beaucoup de demandes des collectivités françaises pour le montage de leurs projets de coopération et souhaite savoir s'il est possible de les orienter vers E-S.

Dernièrement un projet de débat communal à Douentza a été financé par le SCAC et la coopération espagnole. Il s'agit d'appui à la décentralisation et de formation des élus, avec un budget important pour la formation des animateurs. Oumar Kane, agent de développement local à Douentza, pourrait être un bon contact pour le SCAC.

Le SCAC conseille de rester bien en veille sur les financements 2014 car il y a eu une importante promesse de don à Bruxelles pour le Mali (environ 284m d'€) ainsi que des appels à projets pour la reconstruction du pays.

Activités du partenariat Diéma - CDJ Chilly-Mazarin

PEAD : Assainissement - Mercredi 4 décembre : 12h – 13h

Participants
<u>Diéma</u> : Sadiou Tounkara (maire), Issa Traoré (Segal),
<u>CDJ Chilly Mazarin</u> : Claudie Piqué (Pdte)

Rencontre avec le directeur de l'Agence de Développement Territorial (ADT) basée à Diéma qui a été chargée par nos partenaires de réaliser l'étude pour le drainage des eaux de pluies.

La remarque portant sur le libellé incorrect du programme sur les documents fournis par cette agence est renouvelée, ils seront modifiés.

Un premier résultat de cette étude a été remis à la mairie de Diéma. La demande est renouvelée, de nous la faire parvenir pour avis, avant le solde des factures. Action financée par le PEAD.

Accord des participants.

Actions du Comité de Jumelage – Mercredi 4 décembre : 17h-18h

Participants
<u>Diéma</u> : Sadiou Tounkara (maire), Issa Traoré (Segal),
<u>CDJ Chilly Mazarin</u> : Claudie Piqué (Pdte)
<u>ES</u> : Jacques Ryckelynck (CDJ Limours), pour la partie Barrage de Diéma

- Barrage de Diéma : Le constat est fait que cette structure n'est pas rentabilisée au niveau de l'investissement et des possibilités d'exploitation. Plusieurs formations du comité de gestion ont été assurées par Kared. Monsieur TOUNKARA est conscient que l'aspect territorial est de son ressort. Une solution doit être trouvée.

La première des choses est de savoir si les propriétaires terriens ont envie d'exploiter, aussi la mairie organisera une réunion dans les mois qui viennent : parcelles, comité de gestion opérationnel...

Ensuite, il faudra voir avec les exploitants volontaires comment relancer la culture du riz cette année, étudier les contraintes et les solutions possibles pour organiser un fonctionnement rentable, avec l'appui de Jacques Ryckelynck, spécialiste dans le domaine.

- Micros crédits : Action stoppée en ce qui concerne les attributions depuis qu'il n'est plus possible de se rendre à Diéma. Pour ce qui est de la récupération des fonds, les partenaires s'en chargent. Les sommes seront versées sur le compte BDM à Diéma.

- Gare routière- centre logistique : La réalisation a pris beaucoup de retard pour différentes raisons, entre autre la situation au Mali, qui fait que l'Etat malien n'a pas pu assumer sa contribution au projet.

Rappel : C'est un projet demandé par Diéma, qui devait permettre de dégager et de sécuriser le carrefour, rapporter des ressources à la commune et créer au moins un emploi. L'état malien s'était engagé à participer. Une grande partie des fonds disponibles a été utilisé mais le site n'est toujours pas fonctionnel. Nous sommes tous d'accord sur le fait que des solutions doivent être recherchées avant que les installations construites ne se dégradent.

PEAD : AEP - Jeudi 5 décembre - 9h à 13h

Participants
<u>Diéma</u> : Sadiou Tounkara (maire), Issa Traoré (Segal), Pdt Boiré (comité de gestion), Kamissoko Sory (animateur du Projet eau et assainissement)
<u>CDJ Chilly Mazarin</u> : Claudie Piqué (Pdte)
<u>E-S</u> : Jean-Pierre d'Haenens

- Réunion avec la société Seeba, représentée par son directeur Modibo Tamboura : Point rapide sur la réalisation des systèmes de pompage solaire du forage FP2 en mars 2012 et du forage FP13 en Août 2013. Les résultats sont excellents et la société a corrigé en temps utile les quelques petits problèmes rencontrés. Discussion sur les essais de pompage du forage F4 du site routier mal interprétés par l'équipe Seeba en charge des essais.

- Analyse de la réduction des coûts de production liés à la solarisation des forages FP2 et FP13 : La production en pompage solaire est passée de 10% avant mars 2012 à 55% depuis août 2013, avec une réduction des coûts de production de 280 FCFA à 160 FCFA. L'AEP, lourdement déficitaire avant mars 2012 (-67 FCFA /m³ produit), est redevenue bénéficiaire après mars 2012 (27 FCFA/m³) et largement bénéficiaire depuis août 2013 (environ 90 FCFA/m³).

- Point sur le lancement du sous-projet solarisation du site routier FP 6 : Relecture du Document d'Appel d'Offre après observations du contrôleur financier de Diéma sur le projet de DAO.

- Examen du projet 2013-2015 : JPDH propose que le forage FP2-PRS soit alimenté par le groupe électrogène du FP13, situé à environ 500 m et non pas par un nouveau groupe électrogène. L'économie serait considérable en termes de consommation de gasoil par m³ produit et d'amortissement. L'étude précise technique et financière est à mener.

Raccordement du forage de Fangouné-Bambara à l'AEP de Diéma : Fangouné-Bambara dispose d'un forage très productif sous-exploité, qui pourrait alimenter l'AEP de Diéma. Les compensations à donner au village sont à étudier par la mairie.

L'étude spécifique du projet de réalisation du circuit de refoulement du forage au site routier devra être confiée à un BE.

- Réflexion sur le développement de l'AEP de Diéma à un horizon de 5 ans : Le potentiel de développement de Diéma est considérable. En ce qui concerne le service de l'eau, la principale difficulté, en dehors de la recherche de financement, sera d'appuyer le développement sur des ressources en eau nouvelles. Il faudra réaliser plusieurs forages positifs, dans un contexte hydrogéologique complexe où le taux d'échec des forages est particulièrement important.

PEAD Assainissement :

- Ramassage des déchets solides : rappel de l'action prévue durant la délégation de mai juin 2013-validation de la fiche action. Accord du maire sur ce qui a été prévu.

- Dernière tranche de construction d'ensemble sanitaire de base dans les concessions familiales : Accord des participants sur ce qui a été décidé durant la délégation, en fonction du volontariat des bénéficiaires qui devront apporter une contribution financière. Ce sera la dernière action du PEAD, le nombre à réaliser sera étudié en fonction des sommes disponibles.

Activités du partenariat Koréra-Koré - Ajukoby

Point sur la réalisation de l'AEP de Lakoulé

Participants

<p><u>Lakoulé</u> : Demba Wague (Pdt du comité de gestion), Bandiougou Sissako (responsable entretien) <u>Koréra-Koré</u> : Fodié Sacko (maire), Samba Diawara et Bandiougou Sacko (les deux 1^e adjoints) <u>Ajukoby</u> : Jean-Luc Gaget, Jean-Pierre d'Haenens</p>

Très bon fonctionnement technique, problèmes mineurs sur la distribution (compteurs B-F et branchements), débordements du château d'eau

Point sur le compte d'exploitation des cinq premiers mois d'exploitation, remarquablement contrôlé par le Pdt du comité de gestion de l'eau.

Point sur le fonctionnement du PM de Lakoulé réalisé en 2011

<p>Participants</p> <p><u>Lakoulé</u> : Deux représentantes des femmes maraîchères <u>Koréra-Koré</u> : Fodié Sacko (maire) <u>Ajukoby</u> : Jean-Luc Gaget, Jean-Pierre d'Haenens</p>
--

Ce périmètre est un grand succès grâce à l'abondance de l'eau. Celle-ci n'est insuffisante qu'à partir de fin mai-juin, bien après la fin de la saison du maraîchage classique. Nous avons reçu un abondant dossier de photographies.

Point sur AEP et Projet de périmètre maraîcher de Koréra-Koré

<p>Participants</p> <p><u>Koréra-Koré</u> : Fodié Sacko (maire), Bandiougou Sacko (2^{ème} adj.), Cheikhné Diawara (Pdt du comité de gestion de l'eau), Samba Diawara (entretien et relevés compteurs), Hamed Diawara (relevés compteurs) <u>Ajukoby</u> : Jean-Luc Gaget (JLG), Jean-Pierre d'Haenens (JPDH)</p>

- AEP : Examen de la situation de l'AEP dont l'un des deux forages à pompage solaire (PRS 1996) est en panne depuis plusieurs mois. L'urgence de la remise en service avant la saison chaude est reconnue par les partenaires.

- Les forages : Il est décidé de lancer une campagne d'essais de pompage sur les deux forages du Padec et du PRS. Le Président du comité de gestion de l'eau propose de financer cette campagne (devis d'environ 2 100 000 FCFA). JPDH rédigera les termes de référence de la consultation.

Réflexion sur le développement de l'AEP de K-K à un horizon de 10 ans : Analyse du nombre de nouveaux forages à réaliser, générateurs solaires, pompage thermique devenu indispensable pour garantir le service de nuit, nouveau château d'eau, extension du réseau de distribution.

Activités du partenariat Diéoura – Val d'Yerres Sahel Solidarité (VYSS)

Point sur les Périmètres Maraîchers de Tassara - Samedi 7 décembre

<p>Participants</p> <p><u>Diéoura</u> : Bakou Keita (Segal), Salim Fofana (ADVT) <u>E-S</u> : Jean-Luc Gaget, Maïlys Ythier</p>

- Salim Fofana doit fournir des photos du périmètre maraîcher
- A Tassara, il faut faire le point sur le budget et faire une réunion avec le chef de village et avec l'association des femmes maraîchères.
- E-S doit envoyer son rapport à l'ADVT concernant l'appui au projet.
- Le préfinancement de 20% de la commune n'est pas réalisé. Les pistes possibles à envisager : mobiliser le village, demander un prêt aux migrants.

Réunion CODEV Mali – Projet du barrage de Kembé, Commune de Diakon

Mardi 10 décembre 10h – cellule CODEV

Participants
<u>CODEV</u> : Bathily Hamidou, Marc T. Dembele, Aboubacar Sylla ;
<u>BICED</u> : Boureima Kouyaté ;
<u>Essonne-Sahel</u> : Jean-Luc Gaget, Jacques Ryckelynck, Maïlys Ythier ;
<u>Commune de Diakon</u> : Dipa Dianessy (Maire), Samba Sidibé (Ségal), Seybou Ballo (régisseur) ;
<u>Assistant maîtrise d'ouvrage</u> : Mahamadou Konaté ;
<u>Entreprise Keoulin Cissoko (EKC)</u> : Keoulin Cissoko, Bassirou Keïta.

Suite aux dégâts importants subit par le barrage de Kembé, des rapports et des propositions de réparations ont été faits par divers partenaires du projet : la cellule d'appui technique Codev, le bureau d'études Biced et l'entreprise Kéoulin Cissoko.

Essonne-Sahel, étant en mission à Bamako en début décembre, a demandé qu'une réunion soit organisée avec tous ces partenaires afin de discuter des causes et établir un plan de travail pour rendre opérationnel le barrage avant l'hivernage 2013.

Les causes des dégâts :

- Les fortes pluies du 27 juin 2013 sont à l'origine des premières dégradations du barrage et les principaux dégâts sont dus aux pluies diluviennes de mi-août.
- Le barrage est généralement perpendiculaire au courant, ici il est oblique par rapport au courant. Il y a eu une forte érosion des berges, due au tourbillon qui se forme à la sortie du pertuis. La protection des berges était assurée par quelques arbres qui ont disparus après les pluies. Le tourbillon, en érodant les berges, a déstabilisé le bassin de dissipation. Il s'agit d'une érosion régressive : de l'avant vers l'arrière.
- La lame d'eau (hauteur d'eau au-dessus du déversoir) était très importante, l'eau chutant au-delà du bassin de dissipation.

Facteurs aggravants : Les travaux n'étaient pas terminés à l'installation de l'hivernage ce qui n'est pas un gage de réussite. Ceci est dû au retard dans le démarrage des travaux et à la démobilisation de la population pendant les travaux.

Solutions proposées :

Des propositions techniques ont été avancées par BICED à titre indicatif (élargir le bassin de dissipation ; corriger l'ouverture du pertuis pour qu'elle soit parallèle au courant, mur en béton, un lit de gabions oblique...).

Les travaux à réaliser ne pourront être retenus qu'après réalisation d'une étude technique.

Les propositions techniques proposées par l'étude devront obtenir l'accord des partenaires techniques (entreprise Kéoulin Cissoko, Essonne-Sahel).

Coût des travaux : Estimés au minimum à 5 millions FCFA. Seule l'étude donnera une estimation précise.

Le budget

- Faire le point sur les disponibilités budgétaires ;
- Faire le point sur les activités à arrêter ou à supprimer ;
- Réaffectation des lignes non consommées ;
- Rétablissant de la ligne imprévu (environ 3,9 millions FCFA) comme établis à l'origine ;
- Bien estimer la valorisation de la main d'œuvre, facteur de démobilisation si sous-estimée ;
- Biced demande à être payé pour faire le travail d'étude pour la définition des travaux à entreprendre avec l'estimation des coûts.

Conclusions

- Besoin d'une étude avec plusieurs scénarii techniques (Pb de coût) ;

- Biced devra proposer des TDR (cahier des charges) qui seront validés par la cellule technique du CODEV avant mi-décembre ;
- Réception de l'étude et des propositions technique & financières de BICED avant le 15 janvier 2014 ;
- Les choix techniques pour les travaux sont à faire avant la fin janvier 2014 ;
- Période de travaux de 3 mois entre février et mai. Démarrage des travaux au plus tôt ;
- la construction doit être livrée le 20 mai 2014 au plus tard ;
- Le Maire de Diakon va prendre contact avec ses partenaires, la ville de Cachan et l'association Kembé-Kapé, pour l'appui financier.

ANNEXES

Discours de M. Makan KOMA, 1^{er} Vice-président du Conseil de cercle de Diéma, 3 décembre 2013, Bamako

REGION DE KAYES
CERCLE DE DIEMA
CONSEIL DE CERCLE DE DIEMA

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL DE CERCLE DE DIEMA A L'OCCASION DE L'ARRIVEE DE LA DELEGATION DES PARTENAIRES DE L'ESSONNE AU MALI

- MONSIEUR LE VICE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL EN CHARGE DE LA COHESION SOCIALE, URBAINE ET DE LA COOPERATION DECENTRALISEE
- MONSIEUR LE PRESIDENT DES ACTEURS DU RESEAU ESSONNE SAHEL
- MESDAMES, MESSIEURS LES PARTENAIRES DE L'ESSONNE
- MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE CERCLE DE DOUENTZA
- MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE CERCLE DE NIORO DU SAHEL
- MESSIEURS LES MAIRES DES COMMUNES PARTENAIRES DE L'ESSONNE AU MALI
- MESSIEURS LES TECHNICIENS DU RESEAU EDDN
- MESDAMES, MESSIEURS

L'arrivée de cette mission de partenaires Français au Mali à l'adresse des Cercles de Diéma, Douentza et Nioro du Sahel revêt un caractère très intéressant qui met en exergue le sérieux que les Essonniens accordent à nos rapports de coopération décentralisée.

MESDAMES, MESSIEURS

Permettez-moi au nom du réseau EDDN de souhaiter la bienvenue à la délégation des partenaires Français. Vous êtes chez vous « **AW BISSIMALA** ».

Le Cercle de Douentza est la vitrine de cette coopération avec le Conseil Général de l'Essonne depuis **1996**.

- :- 2 - :-

C'est en **2009**, que le département de l'Essonne a souhaité engager de nouveaux partenariats institutionnels avec les Conseils de Cercle de Diéma et Nioro du Sahel, concluant au niveau de chacun d'eux un protocole d'accord de coopération décentralisée en juin 2009. Alors un réseau intitulé **EDDN** (Essonne, Diéma, Douentza et Nioro du Sahel) a été créé afin de pérenniser et de coordonner les espaces d'échanges et la mise en œuvre des programmes dans les quatre territoires.

Quant aux acteurs Essonniers, nous enregistrons de très vieux amis à travers les Associations et Comités de Jumelages qui ont beaucoup œuvré pour le développement des Cercles de Nioro du Sahel et de Diéma.

Le jumelage de Diéma avec Chilly Mazarin qui date de 1986 en est un exemple.

Dans le cadre du respect des clauses du réseau, la présidence est actuellement assurée par le Cercle de Diéma après l'exercice par Douentza de 2010 au premier semestre 2013.

MESDAMES, MESSIEURS

Nous mesurons à juste valeur l'importance de l'intervention du Conseil Général de l'Essonne et les acteurs des associations et jumelages essonniers dans le cadre du développement de nos collectivités membres du réseau à travers les programmes triennaux prenant en compte les besoins les plus urgents de nos collectivités.

Nous manifestons toute notre reconnaissance pour les nombreux projets réalisés par les partenaires de l'Essonne dans nos localités faisant aujourd'hui la fierté de nos populations. Je vous souhaite un bon séjour.

Je vous remercie.